

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Lebeau et le comte de Dietrichstein
Lamennais ou le prêtre malgré lui
La jeunesse en péril
De quelques aspects de l'activité philosophique française en 1931
Dix-sept ans après
« Saint Jean de la Croix »
Vieux Limbourg
Léon Bloy et sa mission

A. De Ridder
Robert Vallery-Radot
Maurice Rouvroy
Marcel De Corte
Henri Massis
Paul Halflants
Paul Lespineux
Léopold Levaux

Les idées et les faits : Belgique. — Autriche.

Ministre belge et diplomate autrichien

Lebeau et le comte de Dietrichstein

Ennemi prononcé de la Révolution belge, qui avait pratiqué la première et importante brèche dans les traités de Vienne, œuvre capitale de sa vie et qui lui paraissait devoir donner à l'Europe une paix d'une durée presque indéfinie, le prince de Metternich recula autant qu'il le put l'établissement de relations diplomatiques directes et permanentes avec la Cour de Bruxelles. Bien que l'Autriche eut signé et expressément ratifié le traité des XXIV articles du 15 novembre 1831, traité qui reconnaissait et garantissait l'indépendance de la Belgique, il eût souhaité différer cet établissement jusqu'à la signature du traité de paix définitif entre le roi Léopold et le roi Guillaume. Mais, malgré la pression exercée par Vienne et Berlin, ce dernier refusait obstinément de négocier avec ceux qu'il considérait toujours comme des sujets rebelles et qu'il conservait l'espoir de ramener, un jour, sous sa domination. Cette obstination menaçait de se prolonger indéfiniment. L'Angleterre et la France durent employer la force des armes pour contraindre le souverain des Pays-Bas à évacuer la citadelle d'Anvers. Après la conclusion de la convention du 21 mai 1833, qui avait établi un *modus vivendi* provisoire entre Belges et Néerlandais, l'Autriche ne crut pas pouvoir se refuser plus longtemps à se faire représenter à Bruxelles par un agent diplomatique. Au printemps de 1833, elle envoya à Bruxelles comme chargé d'affaires le comte Moritz de Dietrichstein, fils du comte de Dietrichstein, gouverneur du jeune duc de Reichstadt. Le comte Moritz avait déjà rempli des fonctions diplomatiques à Naples, à Paris, à Londres et à Cassel. C'était un homme intelligent, mais imbu de tous les préjugés antilibéraux qui inspièrent à cette époque la plupart des diplomates autrichiens et surtout leur chef, le prince de Metternich.

Dietrichstein se rend en Belgique l'esprit prévenu contre le régime issu de la Révolution de 1830. Il ne peut surtout pardonner aux catholiques leur alliance avec le parti libéral qui, pour lui, est un parti démagogique. Il n'a aucune confiance dans les desinées de la royauté belge. Dès le 1^{er} décembre 1833, peu de jours après son arrivée à Bruxelles, et avant qu'il ait pu juger les hommes et les choses, il écrit au prince de Metternich : « Il me semble difficile de préjuger l'avenir le plus prochain de ce Royaume dont l'histoire du monde n'offre aucun précédent. Formée par l'alliance monstrueuse du catholicisme et du jacobinisme que les fautes du

gouvernement déchu avaient su réunir contre lui, soutenue par l'union contre nature de la France et de l'Angleterre, cette nouvelle création politique possédera-t-elle des conditions de vie et d'existence suffisantes lorsqu'un jour l'alliance anglo-française se trouvera dissoute et que les dogmes de la religion ne seront plus confondus avec les principes subversifs de l'ordre social; lorsqu'enfin les intérêts matériels et positifs l'emporteront sur les préjugés, les passions et le vertige du moment (1) ».

Pour lui la nationalité belge était plutôt « un *essai politique* à faire qu'une *vérité politique* bien constatée (2) ».

Aux premiers mois de son séjour, il ne se livre cependant pas à beaucoup de critiques envers les hommes au pouvoir. Il sait notamment rendre justice aux mérites de Lebeau, à ce moment ministre de la Justice. Il le considère comme l'homme le plus capable de l'administration (3). « Ancien avocat, écrit-il à Metternich, le 19 décembre 1833, il a le don de la parole; mais son talent oratoire l'entraîne souvent au delà des limites et de la circonspection ministérielle; il dit plus qu'il ne veut et ne devrait dire. »

Mais bientôt, sous l'influence de la haute noblesse belge, sa société habituelle, et qui presque tout entière est encore orangiste, ses sentiments ou plutôt son langage se modifient. Pour caractériser le cabinet constitué sous la direction de Lebeau, il emploie dans ses rapports officiels les expressions les plus dédaigneuses et les plus injurieuses dont l'opposition, très peu modérée alors, se sert au Parlement contre les ministres (4).

Son aversion à l'égard de ces derniers dégénère en une inapais-

(1) Toutes les dépêches signées par Léopold I^{er}, le prince de Metternich et le comte de Dietrichstein et citées dans cette étude ont été copiées aux archives de l'Etat à Vienne. Nous avons publié celles de ces dépêches écrites entre le 30 juin 1833 et le 8 août 1834, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XCII, p. 173 et suiv., sous le titre « Les débuts de la légation d'Autriche à Bruxelles. »

(2) Dietrichstein à Metternich, 23 juillet 1841.

(3) Les services éminents que Lebeau rendit à la constitution de la monarchie et de l'Etat belges ont été excellemment bien exposés par le comte Louis de Lichtervelde dans son article « Essai sur Joseph Lebeau », publié par la *Revue générale* du 15 mars 1931.

(4) De Charles Rogier il dit dans une dépêche du 22 janvier 1834 : « M. Rogier, ministre de l'Intérieur, connu pour le rôle qu'il a joué lors de la révolution comme chef des brigands liégeois ».

able colère quand éclatent, à Bruxelles, les regrettables émeutes du 6 avril 1834.

Le prince d'Orange possédait des haras à Tervueren. Ces établissements furent, lors de la révolution, mis sous sequestre. Leurs administrateurs, ne parvenant pas à en couvrir les frais, firent vendre les chevaux qui s'y trouvaient réunis. Des orangistes ouvrirent une liste de souscription pour racheter les plus beaux de ces animaux et les offrir au prince d'Orange. De grands noms de l'aristocratie se trouvèrent inscrits sur cette liste publiée avec des commentaires injurieux pour la monarchie et le gouvernement belges. A ce moment, le futur roi des Pays-Bas commandait une armée cantonnée près de nos frontières et dont l'Angleterre elle-même craignait sérieusement l'irruption en Belgique.

En face de cette bravade insensée, devant cet hommage rendu au chef des troupes ennemies, devant les outrages lancés vers ceux à qui la Belgique avait confié ses destinées, la colère populaire, excitée peut-être sous main par ceux qui avaient intérêt à semer le trouble dans le pays, les orangistes et les républicains, la colère populaire gronda. Des bandes traversèrent la capitale et pillèrent les hôtels de quelques-uns des signataires des listes de souscription. Pendant plusieurs heures, le gouvernement se trouva impuissant à réprimer l'émeute (1). La garde civique se refusa à marcher. La garnison, composée de soldats sur la discipline desquels on ne pouvait guère compter, resta impassible devant le soulèvement de la population; elle rendait la liberté aux pillards que la gendarmerie, plus énergique, arrêtait et mettait entre ses mains. Il fallut faire venir des troupes des villes voisines de Bruxelles et les faire camper, infanterie, cavalerie et artillerie, dans les rues, pour ramener l'ordre et le calme.

Le comte de Dietrichstein fut témoin du pillage de l'hôtel du prince de Ligne. Devant ce spectacle, une véhémente indignation le saisit. L'expression de ce sentiment aurait dû être portée au comte F. de Merode, ministre des Affaires étrangères. Mais le diplomate ne voulut pas s'adresser à un membre d'un gouvernement qu'il dédaignait ou méprisait. Il se rendit au Palais royal, enfreignant ainsi les règles du protocole diplomatique, un chargé d'affaires n'ayant pas le droit de s'adresser directement au souverain du pays où il est accrédité.

Dans un rapport à Metternich du 7 avril, Dietrichstein a raconté ce qui se passa au Palais.

« J'ai été le spectateur, écrit-il, de la dévastation de l'hôtel de Ligne... La troupe, qui arrivait lentement, lorsque le pillage était déjà consommé, avait reçu l'ordre de ne pas troubler les brigands, mais seulement d'empêcher la *démolition* ou l'*incendie* des maisons qui se trouvaient marquées... Indigné de ce spectacle dégoûtant, je me rendis au Palais pour obtenir une audience du Roi. Je trouvai, assemblés dans l'antichambre, MM. de Merode et Evain ainsi que plusieurs officiers. Je demandai à ces messieurs s'ils ignoraient ce qui venait de se passer et ce qu'on devait ne considérer que comme le prélude d'une série de crimes innués chez un peuple civilisé. En m'adressant au comte de Merode, je lui dis : « Accrédité auprès du gouvernement belge, je désirerais savoir où ce gouvernement se trouve, je ne rencontre que l'anarchie. » Vous avez raison, M. le Comte », me répondit le Ministre, avec une naïveté approchant de la stupidité, « il n'y a plus de gouvernement ici ! D'après notre Constitution, la force armée ne peut agir qu'après une sommation infructueuse de l'autorité municipale; le bourgmestre Roupe nous a trompés ou il s'est trompé, car il n'a pas trouvé les moyens qu'il croyait avoir à sa disposition pour contenir le peuple dans les bornes de la modération, et il faut, à présent, que le Conseil des ministres se réunisse pour pouvoir recourir à des mesures militaires extraordinaires que l'urgence des circonstances exigent. » Une discussion assez vive s'éleva alors entre nous, je connaissais les hommes auxquels j'avais à faire, et je n'avais pas besoin de ménager les termes. Le Roi m'appela dans son cabinet. Je conjurai Sa Majesté de ne pas se perdre Elle-même en laissant impunément commettre ces ravages presque sous ses fenêtres... Le Roi me répondit avec bienveillance, mais il était ému et embarrassé. Il se récria contre les orangistes, qui étaient la cause de ce désordre que le gouvernement n'osait pas réprimer par la force parce qu'il était l'expression de l'indignation nationale; que cependant il voulait paraître au milieu du peuple, dans l'espoir de calmer sa fureur...

(1) Lebeau dans ses *Souvenirs personnels* (p. 192) attribue la responsabilité de la lenteur de la répression à la démoralisation, ainsi qu'au manque de promptitude et d'énergie du général Evain, ministre de la Guerre.

« L'affaire a été sinon un coup monté par les misérables qui se trouvent au timon des affaires, du moins une bonne fortune qu'ils ont voulu exploiter à leur profit. Il fallait donner une leçon aux orangistes, les effrayer, montrer à l'Europe leur impuissance, dévaster une couple d'hôtels, puis rentrer dans l'ordre. MM. Lebeau et consorts se sont trompés dans leurs calculs; on ne joue pas impunément avec les passions de la canaille, on n'arrête pas à l'heure désignée la fougue populaire qu'on a insensément excitée. La peur de la république donna enfin du courage aux ministres du Roi. L'indignation de tous les honnêtes gens se prononçait hautement contre la faiblesse et l'infamie des autorités; des propos menaçants furent entendus contre la personne du Roi même. Le complot contre les orangistes n'a été qu'à la surface, au fond se trouvait la république... Bruxelles fourmille en ce moment du rebut de toutes les sociétés... Le peuple vient d'apprendre par les fautes, par les crimes du gouvernement, que tous les pouvoirs, même celui exécutif, résident exclusivement en lui... Je n'oserais pas avancer jusqu'à quel point le gouvernement a été le complice de ces déplorables événements; une immense responsabilité pèse sur lui, ne dût-il avoir à se reprocher que d'avoir laissé faire... Je n'ai pas caché aux personnes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de causer, que le gouvernement belge se trompe singulièrement s'il croit avoir amélioré son attitude et sa position à l'extérieur par le coup d'Etat qu'il a voulu faire et qu'un gouvernement qui, au lieu de traduire devant les tribunaux des sujets coupables, ou d'aviser à une loi pour empêcher leurs menées futures, investit du pouvoir exécutif la lie du peuple et gouverne par l'anarchie, qu'une telle monstruosité, dis-je, n'est pas faite pour inspirer de la confiance à des puissances étrangères et les engager à entrer dans des relations plus intimes avec le nouveau royaume belge. »

Dans d'autres dépêches Dietrichstein répète ses accusations. Il écrit encore notamment le 13 avril : « Je croirais abuser de la patience de Votre Altesse en revenant sur le triste récit des événements qui viennent de se passer à Bruxelles, et qui imprimeront au gouvernement belge une marque indélébile de honte aux yeux de l'Europe entière. Ce déplorable gouvernement voudrait maintenant effacer le 6 avril des pages de l'histoire impartiale, et donner le change à l'opinion publique par de misérables articles de journaux salariés, — dont les mensonges impudents sont tellement palpables, qu'il serait honteux de s'occuper de leur réfutation. Le gouvernement a su ce qui se tramait dans les clubs, et ce que personne ici n'ignorait deux fois vingt-quatre heures avant l'explosion, et s'il n'a pas lui-même sourdement excité ces troubles, comme on le suppose assez généralement, au moins a-t-il laissé organiser sous ses yeux et exécuter impunément des actes de spoliation et d'infamie. »

« Quand on fait entrer le pillage comme mesure de défense, comme moyen d'atteindre les opinions, on se place en dehors de la civilisation, de toutes les garanties sociales; on tombe dans le mépris. L'achat des quatre chevaux pour le prince d'Orange et la malheureuse publicité donnée à la liste des signataires, contre la volonté de la plupart de ces personnes, n'a servi que de prétexte au coup d'Etat belge. On voulait retremper le gouvernement, et on s'est emparé à cet effet d'un acte inoffensif en soi pour le régime actuel, — honorable pour celui qui en était l'objet, comme pour ceux qui y avaient pris part. Si les passions s'en sont emparées, si les hommes de la révolution ont été épouvantés du contraste fâcheux entre certain acte du Congrès (1) et l'opinion manifestée par la réunion des noms les plus honorables du pays, — à qui la faute ? »

« Mais en écartant même l'accusation de complicité du gouvernement avec les meneurs du mouvement anarchique, son ineptie qui ne savait rien prévoir ni prévenir, lui a fait perdre dans cette abominable aventure le seul avantage qu'il pouvait avoir aux yeux de tous les gens sensés, celui d'offrir des gages de sécurité à l'Europe, et de repos pour des habitants de ce pays. »

« Il me semble qu'on peut résumer dans le dilemme suivant l'expression de l'opinion générale (2) sur l'inaction du gouvernement.

« Ou il n'a pas voulu, ou il n'a pas pu empêcher les scènes qui ont deshonoré Bruxelles. »

« Dans le premier cas, il a commis un crime; dans le second cas,

(1) L'exclusion des Nassau du trône de Belgique.

(2) Pour le comte de Dietrichstein, l'opinion générale c'était l'opinion de l'aristocratie orangiste.

il s'est rendu coupable d'une *faute* qui équivaut à un crime, et qui le surpasse peut-être même quant à ses conséquences. »

Bien que Metternich eût peut-être autant de répugnance pour la Révolution belge que son représentant à Bruxelles, il se refusa cependant à accepter ses accusations contre le Cabinet de Bruxelles (1). Aux diatribes enflammées de Dietrichstein, il répondit le 21 avril : « Notre conscience repousse la pensée que ce gouvernement aurait pu être complice d'une œuvre de destruction aussi condamnable ».

Ce rappel à la modération n'inspire pas au comte de Dietrichstein d'indulgence pour le gouvernement belge. Dans une dépêche du 27 avril, il parle une fois de plus de l'« inexcusable ineptie » dont auraient fait preuve les ministres lors des pillages. Un peu plus tard, dans un rapport du 8 juin, à propos des difficultés que présenterait la formation éventuelle d'un nouveau cabinet, il écrit que les hommes qui se respectent « se refusent à recevoir des portefeuilles salis des mains de MM. Lebeau et Rogier ».

Le 28 du même mois, parlant du procès intenté contre les piliers par le Cabinet de Bruxelles, il accuse ce dernier de ne poursuivre que des comparses parce qu'il ne voulait et ne pouvait frapper « des patriotes qui avaient primé dans les journées de septembre 1830 et qui ont voulu consolider et renforcer en avril... le pouvoir par les mêmes moyens qu'ils avaient alors employés pour le constituer (2) ».

Le chargé d'affaires d'Autriche à Bruxelles a la satisfaction de pouvoir annoncer le 3 août au chancelier de l'empire la démission du ministère belge. La retraite de Lebeau ne modifie pas les sentiments de Dietrichstein. Pour ce dernier. Dans une dépêche du 24 août, il parle à nouveau à Metternich de la flétrissure que le gouvernement belge s'est imprimée aux yeux de l'Europe par sa conduite au cours des pillages des 5 et 6 avril.

* * *

Dietrichstein, qui avait vu sa mission de chargé d'affaires à Bruxelles se terminer au mois de mai 1837, nous revenait comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Autriche, le 19 octobre 1839, lorsque les relations diplomatiques belgo-autrichiennes interrompues à la suite de la nomination du général polonais Skrynecki dans notre armée se trouvèrent reprises (3). Le renvoi en Belgique de ce diplomate, dont Metternich connaissait toute l'aversion pour la monarchie de Léopold I^{er}, montre le chancelier nourrissant toujours des sentiments peu bienveillants à l'égard de notre monarchie libérale. Dietrichstein était le miroir qui reflétait ses propres sentiments.

Le diplomate autrichien nous revenait sans avoir abdié aucune de ses hostilités contre certains de nos hommes politiques. Au contraire, l'attitude prise par le Cabinet de Bruxelles et une notable partie de la population dans les événements précurseurs de l'adoption du traité d'avril 1839 n'avaient pu que renforcer son aversion ou son dédain contre le petit pays audacieux jusqu'à se montrer rétif aux injonctions des grandes puissances.

(1) D'après Gendebien (« Aperçus de la part qu'a prise Gendebien à la Révolution belge de 1830 », dans le journal *La Liberté* du 26 juillet 1868), Metternich ne se serait pas montré très sévère pour les pillages de 1834. Cet auteur écrit à propos des protestations contre ces brutalités que le prince de Ligne alla porter à Vienne, protestations que nous avons exposées dans notre publication *Les débuts de la Légation d'Autriche*, p. 298, note : « Un prince, victime, au mois d'avril 1834, d'un zèle puéril et surtout intempestif, reçut une correction plus que paternelle : il fut pillé de fond en comble ! Quelques mois plus tard, il alla, en son nom et au nom de ses co-rétardataires, victimes comme lui, se plaindre à Vienne, y demander protection, vengeance, et même, dit-on alors, des *garanties officielles contre le retour de pareilles brutalités*. Le pouvoir fort de Vienne qui avait pour ministre un digne interprète et habile commentateur de Machiavel, fit comprendre à l'ambassadeur des pillés, que des raisons d'Etat légitiment ordinairement ces corrections paternelles ; que depuis longtemps elles sont et qu'elles seront toujours un moyen de gouvernement aussi habile que salutaire ».

Il nous semble difficile d'admettre que le prince de Metternich ait tenu au prince de Ligne le langage que lui attribue Gendebien.

(2) Le comte de Dietrichstein désigne d'une manière précise dans son rapport à Metternich du 22 juillet, les personnalités auxquelles il attribue un travail de direction dans les pillages du 6 avril. « Ce sont, écrit-il, les Villain XIII, Rodes, Robiano, Joseph d'Hoogvorst, d'Andelot, etc., que l'opinion publique désigne comme tels, et qui, pour parvenir à leurs fins et assouvir leurs vengeances particulières, sont connus pour se couvrir tantôt de la calotte, tantôt du bonnet rouge, et offrent à l'Europe le triste spectacle de l'union monstrueuse du catholicisme avec le jacobisme en Belgique ».

(3) A. DE RIDDER, *Histoire diplomatique du traité de 1839*, chap. XII, XIII et XIV.

Il admet cependant la diminution de l'influence exercée par les partis extrêmes.

« La question extérieure étant close, écrit-il à Metternich le 18 décembre 1839, la fougue des passions calmée, — les progrès de l'opinion modérée, de celle qu'on peut appeler gouvernementale, ces progrès satisfaisants pour tout ami de l'ordre, se font également jour dans les débats parlementaires belges. Ce n'est certainement (pas) l'esprit qui caractérise ces discussions ; les discours des membres de la représentation nationale prouvent au contraire à l'évidence la rareté de ce don de la nature sur le sol belge : mais en revanche, un certain gros bon sens, un instinct pratique de ce qui peut avancer le bien-être matériel, ne manque pas jusqu'à un certain point à la majorité de cette assemblée. Le progrès de la modération politique me paraît depuis la conclusion de la paix s'être accompli à la fois dans les rangs de ceux qu'on désigne par le nom de *catholiques* et de *libéraux*. La minorité *révolutionnaire* et celle *clérico-démocratique*, éminemment actives il y a quelques années, — ces deux extrêmes qui se touchent et se réunissent pour détruite, — cette minorité, dis-je, s'est encore amoindrie et est devenue impuissante aujourd'hui. Ce sont des voix qui préchent dans le désert. M. Gendebien l'avait compris et a pris pour toujours congé de la Chambre. Une partie de l'opinion libérale avancée, en se fractionnant, a également rendu la plupart de ses hommes impossibles au pouvoir, à moins de vouloir y arriver avec la perspective de renier leurs propres doctrines, ou de les modifier dans le sens gouvernemental actuel. »

Les événements ne confirmèrent pas tous les pronostics consignés par le comte de Dietrichstein dans cette lettre.

Peu après son retour à Bruxelles, Dietrichstein assistait au déplorable renversement par les catholiques de la Chambre des Représentants, du cabinet du chevalier de Theux. Celui-ci, dans de difficiles négociations internationales avait montré une dignité, une constance et un souci des véritables intérêts du pays qui doivent assurer à son chef une place à part dans l'histoire contemporaine de la Belgique.

Léopold I^{er} estima impossible, à raison du peu de sens politique montré par les catholiques dans cette crise, de leur confier à nouveau le pouvoir. A bref délai, il crut devoir s'adresser à Lebeau pour le placer à la tête du ministère à constituer.

L'appel du Roi à cet homme politique devait être particulièrement désagréable au comte de Dietrichstein. On ne peut douter du vif désir de ce dernier de voir les pourparlers échouer.

« La combinaison doctrinaire, paraît, écrit-il, à Metternich, le 23 mars 1840 avoir été définitivement abandonnée. Les pourparlers entamés ont fait voir que MM. Lebeau et Rogier ne pourraient pas disposer de la majorité des votes de la Chambre. »

Immédiatement après, il rappelle au prince de Metternich les pillages d'avril 1834 et il en rend toujours Lebeau responsable : « Le souvenir des pillages qui ont désolé Bruxelles en avril 1834 sous le ministère Lebeau, n'a pas peu contribué à rendre difficile la rentrée de ces mêmes hommes au pouvoir. Elle aurait également heurté la France à cause des opinions politiques anticalcanes et de la sympathie pour un rapprochement avec l'Allemagne qu'on attribue à M. Lebeau ».

Le souvenir de ces pillages, le comte de Dietrichstein le ravive dans le désir probable d'empêcher le retour de Lebeau au pouvoir, avec un manque de modération et de tact étonnant chez un diplomate. Il en résulte entre lui et le futur ministre des Affaires étrangères un différend assez peu ordinaire dans les annales de la diplomatie.

Le diplomate autrichien raconte les débuts de cet incident dans un rapport qu'il adresse au prince de Metternich le 7 avril 1840 :

« Mon Prince,

« C'est avec un sentiment pénible que je me vois obligé d'entretenir Votre Altesse d'un incident fort désagréable pour moi personnellement, et qui ne sera pas sans influence sur ma présente position officielle à Bruxelles.

« Arrivé ici en 1833, je suis de fait le plus ancien de tous les diplomates accrédités à cette Cour ; j'ai traversé la plupart des phases de la nouvelle création politique, à l'exception des deux dernières années de mon absence de Bruxelles ; j'ai été notamment témoin des scènes de désordre et de pillage qui ont signalé la journée du 6 avril 1834.

« J'ose prier Votre Altesse de jeter un regard sur la série de mes

rapports rendant compte de ces faits et du rôle honteux que le ministère belge y avait joué. L'attitude et le langage que j'avais tenu dans ces circonstances graves m'ont valu la haute approbation de Votre Altesse exprimée dans sa dépêche en date du 21 avril 1834, et un redoublement de colère et de haine de la part des hommes de la Révolution qui avaient même fait des tentatives d'insulter contre ma personne et celle de mon collègue de Prusse (rapport n° 45 du 25 juillet, dépêche du 9 août 1834) (1).

» MM. Lebeau et Rogier étaient à cette époque les membres les plus influents du ministère; c'étaient eux qui avaient fait ou laissé faire les pillages du 6 avril. La première de ces alternatives ne trouve guère de contradiction ici.

» Lorsque récemment le Cabinet de Theux se trouva ébranlé et que dans les conversations de salon les noms de MM. Lebeau et Rogier furent entre autres mis en avant comme visant à la rentrée dans les affaires, je me rappelle avoir dit, comme l'ont fait cent autres personnes : que je désirais le maintien du ministère de Theux et que je verrais avec peine le retour au ministère Lebeau, qualifié avec raison « de ministère des pillages ».

» Ce propos fut répété à M. Lebeau, et dans un entretien que j'eus avant hier avec ce député (la veille de la chute définitive de M. de Theux) il fit une sortie des plus violentes contre moi en m'accusant d'avoir, en autant que cela dépendait de moi, entravé la formation du Cabinet qu'il était sur le point de former, et de l'avoir qualifié d'un nom qu'il repoussait, ayant à la Chambre même suffisamment prouvé qu'il n'avait été pour rien dans l'affaire des pillages. Notre conversation s'envenima de plus en plus; car l'insolence de M. Lebeau semblait s'accroître à la vue du calme que je lui opposais. Je lui dis cependant que je ne lui reconnaissais aucun droit à lui, député visant au pouvoir, de me tenir à moi, ministre étranger, un pareil langage; que, dans ce pays normal de la liberté, les opinions politiques et leurs expressions étaient libres; que si un diplomate était tenu à une plus grande circonspection, cette réserve ne pouvait raisonnablement être commandée par des partis politiques en dehors du gouvernement existant; que, quant au fond de la question, loin de nier le propos dont il s'agissait, j'avouais de l'avoir tenu; que mon opinion, que ma conviction étaient effectivement que le ministère de 1834 n'avait ou pas voulu, ou pas pu réprimer les pillages dont j'avais été témoin oculaire; que j'avais écrit dans ce sens à mon gouvernement après m'être expliqué dans le même sens envers M. le comte de Merode, chargé alors du portefeuille des Affaires étrangères et collègue de M. Lebeau, et que M. Félix de Merode m'avait avoué lui-même qu'il n'y avait plus de gouvernement en Belgique.

» Je n'abuserai pas de la patience de Votre Altesse en l'informant de tous les détails de notre entretien, qui commença et se termina par l'assurance formelle de M. Lebeau que, dès qu'il serait ministre, il porterait plainte contre moi au Roi; qu'il se consulterait avec ses collègues sur la marche ultérieure à suivre dans cette affaire; mais que si son opinion prévalait, il insisterait auprès de Votre Altesse sur mon rappel de Bruxelles. Dans le cours de notre conversation, M. Lebeau m'ayant dit que la manière flatteuse et distinguée dont Votre Altesse l'avait reçu à Johannesburg, et sa tendance politique bien connue vers l'Allemagne, — lui garantissaient d'avance l'accueil que sa démarche trouverait près de vous, mon Prince, — je ne pus pas m'empêcher de lui répondre que je me flattais heureusement que Vous m'honoriez d'une bienveillance basée sur d'autres antécédents que les siens et que je ne craignais rien pour mon sort dont Votre Altesse est l'arbitre.

» M. le chevalier de Theux étant encore ministre des Affaires étrangères, je me rendis chez lui pour le prier d'informer le Roi préalablement de ce qui venait de se passer entre M. Lebeau et moi, après avoir reçu l'engagement solennel du ministre que c'est à Sa Majesté seule qu'il parlerait de cet objet.

» M. de Theux vint me dire aujourd'hui qu'il s'était acquitté de ma commission; que Sa Majesté avait paru affectée et étonnée de la conduite inconcevable de M. Lebeau, et qu'en haussant les épaules, le Roi avait dit : « Ah, il paraît que ces Messieurs veulent aller vite en besogne! ».

» Votre Altesse jugera maintenant dans sa sagesse sur la suite à donner à cette malencontreuse affaire. Tout en désirant vivement, et d'après mon opinion, dans l'intérêt du service même, de pouvoir quitter Bruxelles, ne fût-ce que sous la forme d'un congé, — je

suis également prêt à prolonger mon pénible séjour dans cette capitale si Votre Altesse ne jugeait pas à propos de vouloir donner à M. Lebeau la satisfaction qu'il paraît décidé à réclamer.

» Malgré le tort que j'ai eu de qualifier les personnes et les choses par leur nom lorsque la prudence me commandait de ne pas mêler ma voix à celle des honnêtes gens, — j'ose me flatter que Votre Altesse, dans Sa sagesse et Sa bienveillance paternelle pour moi, me préservera de la honte que ferait rejaillir sur moi le triomphe d'un révolutionnaire taré. Je dois le désirer vivement tant pour la dignité du caractère public dont Votre confiance, mon Prince, m'a revêtu, que pour mon honneur et ma position personnelle, que je serai toujours heureux de subordonner, mais que j'espère ne pas devoir sacrifier, à des considérations d'un ordre quelconque. »

(A suivre.)

A. DE RIDDER.
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères.

Lamennais ou le prêtre malgré lui⁽¹⁾

J'ai bien assez de la terre

Pas un jour ne s'écoulait qui ne lui apportât une injure, une calomnie, ou l'hypocrite réprobation de ses croyances les plus chères. Dans certains diocèses, à Reims notamment, les clercs soupçonnés d'attaches ultramontaines étaient impitoyablement exclus des saints ordres. La *Quotidienne* et la *Gazette de France* annonçaient même que Rome allait désavouer ses défenseurs trop zélés. Les bruits avaient leur source au Quai d'Orsay. Le duc de Laval, notre ambassadeur, y avait mandé qu'au cours d'un entretien avec le Pape, Sa Sainteté avait sévèrement blâmé les polémiques de Lamennais, les jugeant hors de saison.

Lamennais a bondi chez le Nonce avec une lettre de doléances pour la Secrétairerie d'Etat. D'un sourire de velours à l'italienne, Mgr Macchi a traité ces criailleries de presse de lubies de chiens aboyant après la lune, mais il a transmis la requête de l'offensé. Comme d'habitude, Rome dément la nouvelle.

Lamennais demeure inquiet. Heureusement, la comtesse Riccini qui a traduit son *Essai* en italien, lui écrit que le Père Ventura a pu voir longuement le Saint-Père à son sujet. Léon XII aime toujours tendrement son valeureux fils et bénit les souffrances qu'il endure pour la bonne cause. Il compte publier un bref dans lequel il rendra justice au courage de son champion. Convaincu de la nécessité de sévir contre le gallicanisme, il n'attend que l'heure propice pour prononcer une sentence. Un moment Lamennais se laisse aller à l'espoir; mais les jours passent et Rome garde toujours le silence.

Les gens de Rouergue, comme il appelle le clan Frayssinous, continuent leur campagne. Un *Coup d'Œil* ou une *Observation* des Coussergues le jette hors de ses gonds. Mgr d'Hermopolis, réduit aux ruses maladroites qui l'ont amené, en pleine Chambre, à découvrir les Jésuites aux cris de triomphe de Casimir Périer, a fait dire à ceux-ci qu'ils n'auraient rien à craindre s'ils renonçaient à l'obédience de leur général et se soumettaient, au moins d'apparence, au régime de l'Université. Cette nouvelle lâcheté a suffoqué d'indignation Lamennais contre « l'homme de la rue du Regard ».

(1) Cf. au sujet de cet incident A. DE RIDDER, *Les débuts de la Légation d'Autriche à Bruxelles*, p. 355.

(1) Voir la *Revue Catholique* des 3 et 10 avril, 3, 10, 17 et 24 juillet, 7 août 1931.

Pour achever son désarroi, ses propres affaires s'embrouillent de plus en plus. Ce n'est plus cent mille francs, c'est deux cent mille qu'il doit à la banque Cor. Elle a fait faillite non sans avoir endossé à l'ordre de M. de la Bouillerie, en paiement de valeurs qui sont dues à celui-ci, cent mille francs de billets acquittés par Lamennais. Le pauvre tondu n'y voit goutte, il s'en affole, requiert les lumières de son beau-frère Blaize et de son ami Berryer, perd son temps en rendez-vous et en courses et ne peut plus travailler à loisir à ce grand ouvrage sur la société qui le hante et pour lequel il a entrepris de vastes recherches dans les livres sacrés de l'Inde, de la Chine et de la Perse, et dans le Droit coutumier du moyen âge.

Il a fui Paris et a loué à Versailles un appartement que lui a cédé le beau-père d'O'Mahony. Il s'y installe avec Gerbet et Rohrbacher qui est venu s'adjoindre à leur petite communauté.

Mais ces inquiétudes d'argent venant s'ajouter aux attaques perfides, aux colères où les jette la lecture des journaux, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont fini par réveiller l'ancien mal de sa jeunesse que le traitement de Pinel n'avait fait qu'endormir. Et depuis près d'un an, l'inférieur essaim de furies anxieuses, sournoises ou violentes, est revenu engourdir sa main, glacer les muscles de sa face, bourdonner à ses oreilles, coiffer sa tête de fourmillements électriques, l'étrangler au fond d'une nuit noire où fuient les étoiles, et l'y abattre, raidi, un filet d'écume à la bouche...

A la fin d'août, sur le conseil des médecins, il est allé prendre les eaux à Saint-Sauveur en compagnie de l'abbé de Salinis. Le voyage a été terrible à cause des crises nerveuses qui se succèdent sans répit. A quelques lieues de Montauban on a dû le descendre de voiture et le porter sur un lit, dans une ferme. Les bains ont fini par l'apaiser et, de retour à Paris, il a pu reprendre ses travaux. Gerbet a loué pour eux un appartement au 19 de la rue Enfer, en face de la grille du Luxembourg. La chambre de Lamennais ouvre sur un jardin. Mais que pèse ce peu de verdure chétive, ce petit carré de silence où sautillent deux ou trois moineaux, contre cette immense rumeur hostile qui bat sa retraite? Qu'il lise les journaux ou descende dans la rue, le muffle énorme de la Bête s'étale devant les yeux, omniprésent, soufflant sa haine stupide de ses naseaux flamboyants.

A Rouen, des libéraux ont exigé la représentation de *Tartuffe* pendant une mission; ils ont troublé les exercices, interrompu les sermons, provoqué des bagarres, et les prédicateurs n'ont pu quitter la ville que sous la protection d'une escorte de dragons, cependant que de Genève et d'Angleterre débarquent des pasteurs, les poches bourrées de bibles et de banknotes; ils endoctrinent Lyon, l'Ariège, la Haute Garonne, gagnant parfois des adeptes jusque dans le clergé. Il plane sur la France une sorte de Grande Peur religieuse, admirablement orchestrée par des meneurs invisibles et, grâce à laquelle les affiliés des sectes révolutionnaires subjuguent aisément par l'aplomb de leur messianisme sommaire les esprits désorientés.

Pour répondre à cette offensive, le ministère continue sa petite guerre gallicane. Le Conseil d'Etat a refusé de communiquer aux Evêques l'Encyclique adressée aux sectateurs de la Petite Eglise, la jugeant contraire aux maximes de 1682. A Dôle, défense aux Jésuites de recevoir des externes dans leurs collèges (ils y en avaient 250).

Et Rome se tait toujours.

Mais voici qu'arrive à la nonciature, en remplacement de Mgr Macchi, Mgr Lambruchini, le charmant évêque de Gênes, abonné au *Mémorial*! Dès qu'il fut installé, Lamennais se précipite, des papiers à la main : tout un *Mémoire confidentiel* à remettre au Pape. Il faut que le Saint-Père se prononce avant que le schisme ne soit consommé : gallicans comme libéraux ont pour charte

l'individualisme révolutionnaire issu du protestantisme. Si les peuples secouent leur joug, c'est que les rois ont commencé par donner l'exemple. Il est illusoire d'espérer guérir cette fièvre démagogique en s'appuyant sur des gouvernements athées. Cette politique ne peut que détourner les âmes égarées mais sincères qui sont ainsi portées à confondre la religion avec le despotisme. Que Rome laisse les morts ensevelir les morts et refasse hardiment une chrétienté en rassemblant autour d'elle les bons éléments épars sans plus s'occuper des Trônes qui tombent en poussière.

Le nonce a eu pour Lamennais mille démonstrations et cajoleries car il estime utiles à la cause romaine les coups que porte le rude lutteur au gallicanisme. Mais il est bon que les prophètes n'engagent pas une chancellerie, eût-elle, gravées sur ses sceaux, les clés qui ouvrent et ferment. Et le prêtre a soin de ne laisser échapper aucune parole dont le moderne Jérémie puisse s'emparer pour autoriser ses blâmes contre le clergé de France. Au baron de Damas, notre ministre des Affaires étrangères, qui s'inquiète de visites trop fréquentes à la nonciature, le diplomate italien se contente de répondre : « Je connais l'exagération de ses principes. Mais il ne voudra pas être plus Romain que moi... »

En attendant, la faction gallicane, changeant de tactique, attaque Lamennais non plus comme ultramontain, mais dans sa philosophie du sens commun. Brochures et mandements fulminent contre le contempteur de la raison humaine. Les Jésuites commencent d'entrer dans le concert et mènent un jeu savant et serré. Le Père Rozaven veille à empêcher l'infiltration des doctrines menaisiennes dans les maisons d'études de son ordre. Le nonce a beau combler Lamennais d'amabilités, cette persécution incessante le livre à nouveau à ses pénibles crises d'angoisse nerveuse où il croit mourir. Tout l'irrite, le bruit le silence. Et le doux Gerbet, le bon Rohrbacher assistent à des colères qui les terrifient. En vain, Gerbet lui a trouvé un autre appartement plus tranquille, rue de l'Est. Le médecin prescrit d'urgence le grand repos à la campagne. A la fin d'avril 1827, Jean vient le chercher pour l'emmener à la Chênaie.

Là, il s'efforce d'oublier la méchanceté ou la sottise des hommes en amassant des notes pour son grand ouvrage qui n'aura pas moins de trois volumes mais s'en distrairait souvent pour traduire en italien *Paul et Virginie*. Le moindre travail l'abat. Il désirerait un jeune secrétaire pour l'aider dans ses recherches et le demande aux Senfft. C'est qu'aussi il se sent bien seul, et comme David veilli il aura toujours besoin de se réchauffer à la jeunesse. Gerbet ne viendra qu'en juillet. Et son mal, loin de s'atténuer, s'aggrave. « Vous ne savez pas ce que c'est que le tourment d'une imagination malade à force de souffrance! » écrit-il à Salinis pour s'excuser d'une lettre un peu vive.

Autour de lui pourrit un printemps pluvieux où de la terre détrempe montent des haleines glacées; elles le saturant d'une tristesse « que son cœur boit, pour ainsi dire, comme l'éponge s'imbibe d'eau, et qui détruit entièrement ses forces... » Tristesse du monde abandonné qui pleure dans le soupir des bois, la plainte des rainettes et le rire insensé de la hulotte quand la nuit vient! On dirait que l'adversaire taciturne et invisible qu'il connaît bien, s'insinue en lui, change son zèle en haine souple et froide, son horreur du mensonge en ricanement stérile...

Les Coussergue et le Cardinal de Latil hantent ses songes. Tout prend à ses yeux « la terreur d'un rêve ». Il voit les Evêques dans un grand désarroi de crosses et de mitres, s'enfuir, livides d'épouvante au milieu des éclairs et du tonnerre, à l'apparition du Fils de l'Homme sur la nuée. « On ne croira au soleil que quand il sera comme un sac de crin » prononce-t-il. L'Eglise agonise, au bord du chemin, répandant son sang par toutes ses plaies; et le Prêtre passe, sans même tourner la tête, enflé de ses charges et

de ses honneurs... Lamennais reste seul, près de sa Mère gisante; il appelle au secours, et l'on raille ses cris. Malheur! L'esprit de colère le saisit et le terrasse; et dans sa vision il entend retentir à ses oreilles la parole du Christ à Judas « *Quod facis, fac citius*. Ce que tu as à faire, fais le promptement... » Oui qu'elle se hâte, la Révolution pour punir la lâcheté des bons!

* * *

Le jour de l'Ascension, une nouvelle crise le renversait sans connaissance : « Je crois que j'ai une charte en moi » disait-il plaisamment quand il rouvrit les yeux. Son état s'aggrava rapidement et dégénéra en fièvre bilieuse. Durant dix jours il fut la proie de spasmes qui le suffoquaient puis le prostraient anéanti, comme un cadavre. On prévint son beau-frère Blaize qui accourut aussitôt. Alors, prévoyant sa fin, il désira que son frère Jean lui apportât les derniers sacrements. Jean se trouvait à Ploërmel où le retenait l'*Institut des Petits Frères* qu'il venait de fonder. Il se mit en route aussitôt.

C'était le 26 juillet. Les tilleuls étaient déflouris. Gerbet venait d'arriver de la veille et il assistait son maître aimé qui, agité, parlait avec exaltation. « De quoi serviraient les honneurs, les richesses, la réputation, quand on est là? » disait-il et regardant profondément son disciple « Mon ami, j'ai envie de m'en aller, j'ai bien assez de la terre! »

Mais le gravier a craqué sous des pas rapides; la porte du vestibule a grincé. C'est Jean qui entre, escorté de tous les lointains et chers souvenirs; ils s'avancent tous auprès du lit de Féli, fidèles, graves, silencieux, pour veiller son agonie... Alors il regarde ce frère bien-aimé jusqu'au fond de l'âme : « Je te lègue la plus belle chose du monde, la vérité à défendre ». Ayant reçu les onctions, il s'assoupit. A côté de lui Gerbet lisait dans cette *Imitation* dont son Maître venait de donner une nouvelle édition et, s'arrêtant sur ce passage « *Et vous aussi, apprenez donc à quitter pour l'amour de Dieu l'ami le plus cher* », le doux Phédon de ce Socrate priait Dieu avec ferveur pour qu'il voulut bien accepter sa vie en échange de celle-ci, combien plus précieuse. Dans la chapelle de la Chênaie, au premier matin, il offrirait le saint sacrifice à cette intention.

Une nuit, une de ces nuits transparentes de juillet où le clair de lune entrait par la fenêtre, Gerbet qui veille toujours son Maître, a murmuré, ému par la blanche présence amie qui l'enveloppe : « La belle nuit ! » Lamennais l'a entendu et, se soulevant de ses oreillers, pour l'entrevoir : « Pour ma paix, dit-il, s'il plaisait à Dieu, ce serait la dernière ! » Puis il retombe, le visage émacié, les paupières closes. Jamais il n'a paru si pâle; un petit sifflement sort de ses lèvres desséchées.

— Désirez-vous boire, lui demande Gerbet.

Mais lui, ouvrant les yeux, comme égaré : « On ne peut pas désirer autre chose que ce que Dieu veut. »

Bientôt il cesse de parler.

L'aube est venue, puis le matin. C'est un dimanche. De six heures à onze heures, il donne tous les signes de l'agonie. A genoux, aux pieds du lit, Jean et Gerbet commencent une neuvaine à saint Pierre. Par deux fois, le malade manque de passer entre les bras de Gerbet. Dans la dernière crise, le médecin qui se trouvait là, a l'idée de prendre un flacon d'alcali volatil et de l'approcher des narines du moribond. La violence des effluves le ranime. Ses nerfs s'apaisent. Il est sauvé.

Le 9 août il entrait en convalescence et reprenait, avec Gerbet, ses parties de tric-trac qui lui plaisaient tant, qu'il avait commandé de beaux dés d'ivoire pour perdre avec plus d'honneur, prétendait-il.

Maintenant il se promène un peu dans le jardin, au bras de

Gerbet. Mais sa résurrection ne le réjouit pas comme ses amis. Il touchait au port et voici que la Providence le rejette en pleine mer, pendant la tempête. Une seule chose le console, c'est qu'il y voit un ordre de la Providence de continuer la lutte, coûte que coûte.

Sauf une rechute qu'il eut au début de septembre pour s'être levé la nuit afin de confesser un de ses domestiques mourant, la convalescence reprit son cours, tandis que de la Chênaie, où l'automme, puis l'hiver était revenu, il voyait se lever des journaux, des lettres qu'il recevait de Vitrolles, de Coriolis, de Berryer, les châtiments qu'il appelait avec tant d'impatience.

Les funérailles de Manuel, comme celles de Talma et du duc de Liancourt, ont révélé la puissance et la cohésion des troupes libérales. Villèle, s'obstinant à vouloir réprimer les effets de la Révolution, tout en en respectant les causes, continue d'accumuler fautes sur fautes. La dernière, la dissolution de la Chambre, en dépit de la pression administrative, n'a réussi qu'à amener une opposition de 147 membres. A Paris, tous les candidats libéraux ont triomphé. Villèle a dû démissionner. « Son habileté qu'il croyait grande et qui lui a réussi pendant dix ans, écrit Lamennais en guise d'oraison funèbre, consistait à tromper tous les partis, à se jouer de la vérité comme de l'erreur. » — « Il y a une sentence prononcée contre les peuples et les rois, vaticine-t-il encore; elle s'accomplit chaque jour. »

Hélas! devant le jugement qui s'approche, non seulement l'Eglise de France se montre lâche et servile, mais Rome même garde un silence timide. Comme les Juifs au temps de Jérémie, le peuple fidèle met toute son espérance dans les bataillons du roi d'Egypte au lieu de la placer en Dieu seul!

« Là d'où le salut aurait pu venir, on dort ou l'on tremble; ce qui paraissait fort se montre tout d'un coup la faiblesse même. »

Que reste-t-il à faire sinon d'être fort pour ceux qui sont faibles? Lorsque le grand prêtre se tait, le prophète sort de sa solitude, en déchirant ses vêtements, et annonce aux rois la colère de Dieu. Qu'importe s'il est scié entre deux planches ou lapidé? La parole sainte est lancée, elle atteindra son but. »

Et près de son feu, il s'enfonce dans la lecture de ces livres sacrés de Chine, de l'Inde et de la Perse qui le confirment dans sa certitude que sans la foi, la science perd toutes ses lumières; car la science est la contemplation de Dieu même en ses ouvrages. Dieu seul est, et ses créatures n'ont d'être que par lui et en lui. Pour avoir ou lié cette vérité que gardaient pieusement les sages de l'Orient, les philosophes se sont égarés dans d'absurdes abstractions sur la société. Elle n'est plus qu'un cadavre entre leurs mains alors qu'elle doit être, sous peine de se retourner contre l'homme rebelle, l'union mystique de Dieu avec l'humanité. Mais en dépit des insensés, l'Esprit saint la travaille sans cesse et l'emporte vers ses destinées... Qui sait si cet enfacement de la liberté des peuples, sous ses apparences de révolte, n'est pas voulu de Dieu qui a résolu, dans ses conseils, de rejeter à jamais le despotisme païen? Sa puissance ne se plaît-elle pas à faire accomplir ses desseins par ses pires ennemis? Ce sont là ses vengeances.

Ainsi rêve Lamennais entraîné par sa logique enfiévrée. Il est bien parti sur la haute mer, mais il va de plus en plus confondre le vent de la Pentecôte avec la tempête que soufflent les plus noirs démons; la foi n'a déjà plus pour lui de sens surnaturel; elle n'est que l'inspiration confuse de l'humanité; et ces terres nouvelles qui l'éblouissent à l'horizon ne sont rien d'autre que les vieux mirages de Jean-Jacques repeints aux couleurs bibliques. (1)

ROBERT VALLERY-RADOT

(1) Nous terminons aujourd'hui les chapitres inédits de l'important ouvrage sur LAMENNAIS que notre collaborateur et ami, M. Robert Vallery-Radot, a bien voulu réserver en primeur aux lecteurs de *La Revue catholique*, ouvrage qui paraîtra vers la fin de l'année.

La jeunesse en péril⁽¹⁾

LE PÉRIL PHYSIQUE

Dans le procès intenté aux Naufrageurs d'enfants et d'adolescents, voici le témoin à charge. Il a passé plus de trente ans exclusivement à éduquer et rééduquer... dont plus de vingt à examiner, un à un, avec tous les renforts de l'observation et de l'expérimentation bio-psychologiques, les « enfants qui font peur », les enfants condamnés. Il est le curateur de leurs faillites, de vos faillites.

La citation à comparaître ici limite son témoignage au « péril physique » qui menace notre jeunesse.

LES ATAVISMES ET LES HÉRÉDITÉS

Vous vous attendez à m'entendre dénoncer les atavismes et les hérédités comme des naufrageurs de nos petits. Mais qu'aurai-je fait en vous déroulant le film des dix mille faillies précoces que j'ai regardés de près dans les écoles de justice, dans les familles et autre part — et en vous y montrant, par exemple, les 18 % d'héréditaires de présomption, les 21 % d'héréditaires alcooliques nets, les 26 % d'héréditaires nerveux... et tous les autres ? De la vaine statistique si je ne vous disais en même temps que de tous ceux-là il est à peine 2 sur 10 dont le milieu familial n'aggrava point carrément la tare congénitale... Si je ne vous disais que, des premiers, des 18 %, de ceux dont les veines charriaient la même boue que le sang de l'un de leurs ascendants, plus des 2/3 devaient le germe originel non à la méconduite de leur père ou de leur mère depuis la création du foyer..., mais à des fautes de celle-ci ou de celui-là datant de sa propre jeunesse.

Tellement que, pas médecin pourtant, c'est ce que je vois de cet homme, par exemple, et qu'il a depuis longtemps, qui guide mes interrogations d'approche lorsque, son enfant m'étant enfin connu à fond et désireux que je suis de ne point forfaire à la vérité, je fais le siège final de celui à qui je devrais dire — pour répondre à ma charge de protection de l'Enfance, — que c'est de lui que son gars tient la grosse part de ce qu'il a, de ce qu'il est et de ce qu'il fit de mal.

* * *

Dans la plupart des cas d'attrait maladif pour les excitants, d'ailleurs et par exemple encore, le papa ou la maman m'avance en toute ingénuité : « Moi... quand j'étais jeune... » — et c'est alors la confession souriante proférée avec une inconscience qui me fait mal malgré l'habitude. C'est que, en l'adolescent qui est là et que je connais bien, j'aperçois une réalisation de plus de cette hérédité bio-psychologique où — comme à la surface d'un étang qui n'offre encore jamais aux regards que les reflets du ciel parce que les eaux étaient hautes — apparaissent graduellement, au temps de la baisse du niveau vital que causent la dénutrition adolescente et l'élaboration profonde des sèves humaines, des émergences hideuses. Elles ont toujours été là, sous les eaux, mais ne surgissent parfois pour de bon que douze ou quatorze ans plus tard, au temps de la crise de formation... révélatrices qu'elles sont alors d'un tempérament foncier qu'on soupçonnait à peine jusque-là et qui n'est qu'une persévérance, un décalque ou une variante, de quelque tare initiale à retrouver en la vie, en la prime jeunesse souvent, du père ou de la mère.

Les hérédités ne sont point fatales et on ne peut, de l'amont d'une race, prophétiser les survivances. Mais nous, qui hâtons les épaves à la remonte du courant de la dégénérescence humaine, devons bien les reconnaître en ceux dont elles font des êtres expiatoires.

* * *

On ne dit pas à temps aux petits d'aujourd'hui : « Gardez vos forces, soyez-vous sévères, ne vous abîmez pas, c'est défendu. Ne répondez pas : Cela me regarde. Non, cela regarde vos braves gens de père et mère et toute votre lignée ; cela regarde ceux qui viendront de vous. »

Car, au lieu de céder au gâtisme freudien et d'enseigner d'emblée aux enfants les crudités de la vie sous le prétexte d'une initiation

mal entendue ou pour lutter contre le « péril physique » de l'avarie, qu'on leur serve d'abord cette vérité de principe d'un syncrétisme très honnête qu'ils se doivent à leur passé, que c'est eux d'ailleurs qui gardent leur race en se gardant purs et forts.

Et puis qu'on leur donne des moyens : les prêches ne suffisent pas.

LA MÉCONNAISSANCE DES ENFANTS

Je ne parlerai ni de l'enfant malade, ni de l'enfant anormal ; on les doit soigner à part. Mais de celui qui est comme le troisième point par où doit passer le cycle de nos sollicitudes pour les petits qui ont plus « besoin » que les autres : le « difficile », le réfractaire, qui, lorsqu'on l'a fait se discipliner dans le sens qu'il faut, est capable de grandes choses... et que nous gâchons. On nous gâche tant d'hommes !

Dans le cortège des naufragés moraux précoces dont le tempérament corporel fut complice de leur ruine d'âme, voici deux types qui ne sont ni l'intoxiqué aigu, ni le neuropathe à crises que le médecin ait à soigner ; mais leur constitution risque d'en faire des irréguliers dans le comportement du caractère si le milieu, l'incitation et l'occasion les y portent sans qu'une contre-éducation fasse le nécessaire pour les en sauver. Avant que le pédagogue proférât sur eux des mots méchants, le médecin avait dit de ces enfants que ce n'est pas là des malades... puisque ni la drogue ni le bistouri ne peuvent rien à leur tempérament : ce sont l'« intoxiqué » et le « nerveux ». Celui dont le corps fabrique en permanence des toxines ; celui dont les gestes ont des brusqueries à grand écart.

LA TOXICOSE

Cette sorte d'intoxiquant, par exemple, qu'est l'enfant dont les glandes nutritives profondes fonctionnent mal, le mettant en la torpeur où nous sommes nous-mêmes après une digestion manquée et une nuit d'un sommeil pesant et malsain comme le plomb. Enfants dont le cerveau, sans trêve stupéfié par les productions glandulaires défectueuses et le lymphatisme, est le pauvre outil qui reste à l'âme, dont les bonnes volontés s'engluent à leur tour en vertu des lois mêmes de l'habitude et de la lassitude, et dont les énergies se mettent graduellement — comme tout ouvrier — au rythme de la mécanique dont elles doivent se servir. Proies d'élection du cinéma passionnel, de ce qu'il y a de passionnel dans le cinéma de la rue moderne, comme des sournoises et silencieuses corruptions...

Enfants qui rêvent volontiers, abandonnés à la berceuse des souvenirs faciles qui leur montent de l'intimité ; ils réagissent trop tard à l'imagination mauvaise dont l'emprise va croissant ; si on ne les dépiste à temps, ils sont prêts à la chute pour le jour où le hasard — ou bien la curiosité — les mène là où s'accomplit l'acte final d'un lent affaissement d'âme vers l'impersonnalité et la suggestibilité.

Pas tous. Mon métier ne m'a pas fait un déterminisme où manquent les hautes valeurs humaines et les déterminantes d'En-haut.

Mais vous connaissez ces garçonnetts au tempérament flasque et rosé qui les fit prendre longtemps pour des filles et qui leur garde des féminités après l'adolescence même : l'éducation devrait pétrir et réduire les mollesse que leurs âmes semblent bien emprunter aux boursoufflures de leurs corps. On les tient pour les plus « gentils », qui ne disent jamais un mot de travers, qui restent sages pendant des heures, paraissant ne s'émouvoir de rien ; mais leurs pupilles élargies par l'intoxication latente pompent tout ce qui se passe autour d'eux ; ils ne font toujours que ce qu'on leur dit de faire et font tout ce qu'on leur dit de faire... Et il est des coins de vos cités que j'ai marqués d'un point noir. C'est de là toujours que me viennent, après la sale aventure, ceux que les pourrisseurs d'enfants et d'adolescents ont repérés d'instinct comme des proies faciles pour d'innombrables initiations...

Je ne dis pas que tous ceux qui sont « comme cela » font ce naufrage-là. Mais les déchus de cette espèce lamentable ne sont pas tous parmi les petits que les littératures d'agrément appellent « les Enfants de Caïn » : il en est, parmi ceux que j'ai eus entre les mains à l'heure des confessions ultimes, un sur deux dont la Justice ne sait pas le nom..., que j'ai perdu le droit de lui dire. Mais tous — vous entendez — tous étaient « comme cela ». Je fais mon devoir en vous le disant. Faites le vôtre, ou nous risquons de nous revoir ; parce que, sur dix pareils, sept n'étaient pas des enfants d'ouvriers manuels.

(1) Conférence prononcée à Bruxelles.

Il ne suffit pas d'aboyer à la pauvre petite canaille des enfants de justice ni même de réclamer la « meule de moulin » pour un scandalisateur sur mille qu'on retrouve : il faut que chacun connaisse son enfant dans son âme et l'outillage corporel de son âme pour mieux veiller sur lui, l'éduquer selon tous ses besoins, demander à ceux qui le savent comment il faut mener cet enfant avec le tempérament que Dieu lui départit.

Qu'on stimule les activités de ceux de cette sorte et qu'on hâte leur virilisation ; qu'on assainisse leur milieu et leur régime tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral ; qu'on les fasse se mouvoir et respirer, ceux-là surtout, oxygéner leurs chairs de surcroît qui doivent se rétracter vers leur ossature d'homme.

Mères, si votre garçon conserve au delà de ses huit-neuf ans des allures, des jeux, des occupations, des fiertés de fillette, ne dites pas que cet enfant est un « ange ». Il est alors à l'âge où doivent s'affirmer la notion de *personnalité* et le jugement de *distinction* : si votre fieu continue à ne pas savoir au juste qui il est et à ne pas se distinguer de la moitié des autres enfants, intervenez, supprimez tout de ce qu'il ne faut pas à un corps et à des gestes de garçon ; endurcissez-le, avec des transitions. Mais ne faites pas perdre à ce mioche le temps où se posent les assises premières de la virilité. Ne le « couvez pas », ne le caressez pas à tout coup : cela crée des influençabilités, même purement physiologiques ; je sais ce que je dis.

Quel qu'il soit, d'ailleurs, faites de votre garçon un petit homme qui se tienne et marche et s'habille comme un garçon, afin que l'œuvre sourde de l'adolescence ne puisse déjà plus en refaire une fillette, malgré la crise de dénutrition, d'angoisse intime, d'affaiblissement et d'énervement.

LE NERVOSISME

Certains enfants n'attendent pas l'adolescence pour se faire qualifier de nerveux et de *nerveux*.

Le *nervosisme*, qui n'est pourtant pas une névropathie nette, consiste en la dominance — sur les réflexes nerveux à petite contraction localisée — des réflexes *gesticulés*. Le médecin obtient artificiellement ces contractions tendineuses en percutant d'un petit marteau à tête de caoutchouc, par exemple tel endroit précis du coude ou du genou où s'insèrent les nerfs moteurs : la réponse est, chez les *nerveux*, un écart impulsif du membre supérieur ou inférieur. Et il n'y a pas que les excitations matérielles qui obtiennent ces réflexes : un gros mot, par exemple, peu aussi se faire déclancher un mouvement offensif de la main ou du pied.

Le « nerveux » précipite ses gestes de réponse aux excitations physiques ou psychiques et réagit en agression parfois. A celui-ci il faut *apprendre* à se retenir ; ce que ne lui apprendront certes ni le cinéma d'aventures ni les compagnonnages déréglés dont il est, lui, la victime de choix. A moins que vous trouviez que « qui veut peut », que les enfants ont la volonté infuse, à sa mesure complète d'un coup — qu'il ne faut pas leur apprendre cela comme tout le reste malgré que ce soit plus difficile que tout le reste — qu'il n'est pas d'homme fait même qui ne soit certain de n'avoir jamais d'accident et que c'est toujours de la faute de la victime qu'un accident arrive, dû à la sensibilité d'un outil au ressort trop prompt à la détente, sensible... comme un cerveau d'enfant nerveux. L'ouvrier adulte changera d'outil ou on lui apprendra à mieux s'en servir ; mais l'enfant doit bien garder son outil/nerveux, lui, et nous lui interdisons de s'en lasser, de s'agacer à la longue, alors que nous ne lui donnons pas l'aide à laquelle il a droit dans son métier d'enfant sage.

Nous sentons, nous, quand nous sommes *assoupis* par l'embourbement des fonctions nutritives ou *énervés*, parce que tantôt, hier, nous ne l'étions pas : nous pouvons *comparer*. Nous avons nous, adultes, ce qu'on appelle la perception différentielle de nos états physio-nerveux ; nous prenons nos précautions sociales quand nous nous sentons hors de notre état habituel. Mais il est des enfants dont le mal ne cesse pas, qui ne peuvent comparer, qui ignorent qu'on puisse être autrement qu'ils sont. Et nous leur parlons notre langage de gens qui savent : eux ne nous comprennent pas, s'étonnent d'abord, s'attristent bientôt, nous en veulent ensuite et passent enfin au camp des incompris, des *réfractaires familiaux* en danger de devenir des *réfractaires sociaux*.

Il faut leur « apprendre » à se discipliner le nerf et le muscle, à suivre la cure progressive des exercices de stabilité, de rétention, de rythme, d'énergie toujours renouvelée en des assoupissements

mesurés et gradués, en des tâches utiles menées d'abord geste par geste au ralenti de la volonté consciente ; le leur apprendre par toutes les emprises psychologiques et méthodes biologiques, par l'apprentissage des responsabilités sociales mêmes. Gymnastique qui n'a rien à voir avec celle des manuels scolaires et des manuels sportifs où, avec quelques douzaines de « leçons » ou de parades standardisées, on sert par-dessus le « marché » le portrait de l'auteur, moustaches au garde-à-vous sur sa mâchoire prognathe, et bras croisés sur un torse d'athlète.

L'ADOLESCENCE

Des deux types somatiques extrêmes dont je viens de vous entretenir, considérez la synthèse en ce type *complexe* qu'est l'adolescent quelconque, même ni intoxicant ni nerveux auparavant : les toxines pubérales et les fadeurs montent du fonds physiologique en travail, irritant d'ailleurs le nerf qui gagne la promptitude du déclin aux heures de surcharge ; le nerf, qui doit passer pourtant lentement, durant l'évolution adolescente, de l'excitabilité puérile à la pondération virile. Et l'adolescent va ainsi parfois des *stupeurs* dépressives aux *paroxysmes* nerveux, peut-être de l'imagination malsaine à la faute impulsive.

Si nos écoles pouvaient comprendre cela et le reste de la crise d'instaurer virile, elles mériteraient moins d'être qualifiées du mot même dont je qualifie cette « naufrageuse » qu'est l'adolescence parce que 75 % de ceux de partout qu'on dut me présenter étaient des adolescents ! Elles adopteraient pour nos « entre-deux-âges » des tactiques éducatives, psychologiques et biologiques, dont la souplesse irait de la stimulation des *apathiques* à la régulation des *excités nerveux*, s'ingéniant au surplus à traiter les cas complexes selon les circonstances du moment.

* * *

Il y a bien la *famille* : mais la pudeur de la femme la fait s'écarter de son garçon qui commence à passer à l'état d'homme, durant que le père, forcément un utilitaire, ne le trouve encore « bon à rien ». Entre la mère, qui paraît bien un peu ne plus en vouloir, et le père qui n'en veut pas encore et n'intervient que pour morigéner parce que son fieu tarde à le rejoindre, celui-ci, à l'heure de toutes les crises du sang, du nerf, de la pensée, de l'affectivité, passe en plus la crise du grand *esseulement*.

C'est à ce temps-là surtout qu'ont à faire les *œuvres adjuvantes* et *complémentaires* de l'éducation scolaire et de l'éducation familiale.

Je dis les œuvres capables de poursuivre la tradition de la famille et la tradition de l'école choisie par elle au temps déjà où elle ne suffisait plus à la tâche, mais gardait quand même de l'œuvre éducative le devoir principal : c'est-à-dire moins la prédication collective de la loi religieuse, morale, familiale et sociale que les appropriations circonstanciées à chaque *tempérament* d'un régime commun capable de faire à tous une santé de corps et d'âme.

Je n'ai le temps de m'en prendre ni à certaines pratiques alimentaires contemporaines qui sont le contrepied de la frugalité judicieuse qui doit être le lot des enfants et surtout des adolescents (pratiques bien capables à elles seules déjà de créer l'intoxication et la mollesse) — ni aux pratiques familiales et sociales créatrices d'instabilité et d'excitabilité nerveuses, sans presque jamais l'heure apaisante de la réunion de famille où les écarts de geste de chacun sont doucement ramenés, comme par un embrassement de mère, aux rites traditionnels du Foyer, havre suprême de recueillement dans les cahots d'aujourd'hui.

* * *

Ah ! la vie à la diable, sans cadence et sans mesure dans ses agitations, qui gagne aussi le foyer, pourtant seul éducateur de l'enfant au temps qui précède de loin l'âge d'école. Je dis dès avant la naissance même de cet enfant.

LA PÉRIODE PRÉ-NATALE

Négligeant à regret ce qu'il y aurait à dire de l'éducation physique de la femme pour sa *fin maternelle*, je me passe même de vous redire ce que les mères viennent nous demander de porter au compte

de faillite de leur enfant : drames du temps où il allait leur naître, drames de misère, de labeur et de faim parfois ; mais aussi, mais surtout, vie saccadée, sans rythme, sans régime, sans souci de celui qui, de tout cela, est en train de se faire des nerfs, et du sang, et le reste. Le « reste » ! Quel mot pour ce qui fait que, en la *nature humaine*, la matière qui s'émeut ne s'interprète qu'en fonction du principe qui, seul, la peut faire *humaine*, l'âme. L'âme, dont les chutes font les *réfractaires familiaux et sociaux*.

LE DÉLAISSEMENT INITIAL

Et puis, trop souvent, le petit une fois né, voici la mise en vacances de la maternité, cet enfant privé sans nécessité du lait de sa mère. Celle-ci méconnaît la loi physiologique qui fait de la *lactation* le complément naturel de l'enfantement et elle risque ainsi d'hypothéquer dans l'économie de son être de futures maternités. Mais aussi elle rompt brutalement le contrat qui, jusque-là, avait mis en synergie vitale avec elle, en étroite « symbiose », l'être qui est une part d'elle, brusquant pour lui l'angle du chemin. Et surtout elle abandonne, avec son rôle de nourricière, toute l'emprise d'âme dont elle a besoin pour être l'éducatrice par excellence, c'est-à-dire l'éducatrice première.

LE PÉRIL « PHYSIQUE »

Vous entendez bien que je ne peux pas, que je ne veux pas réduire mon exposé à l'inquiétude *physique* : il n'est rien d'exclusivement physique ni dans l'éducation ni dans la perte quelconque d'un être humain.

A l'instant de dénoncer, parmi les naufrageurs, le délaissement initial des enfants du petit âge, je répudie cette puériculture toute matérialiste que nous enseignons trop nous-mêmes et qui nous fait un péril de plus : le péril « physique ». Oui, le péril que constituent pour l'avenir des tout-petits la polarisation exclusive de nos sollicitudes sur les aspects matériels de leur être et l'oubli prolongé d'une *âme* qui se fait sans nous, alors que le reste (c'est bien cela, le « reste ») n'en est que l'outil... et non l'auteur et non le moteur.

Encore une fois je ne parle ni des *malades* (ils sont 5 % des enfants en déchéance morale), ni des *anormaux* (ils en sont les 30 %), mais des 65 % qui restent, des 6,500 que j'ai trouvés à moi seul et qui feraient une bourgeoisie au seuil de laquelle on pourrait inscrire : *Les tôt délaissés*.

* * *

Pourquoi n'étais-ce pas toi qui avais ton enfant contre toi, ô mère, en cette renaissance d'une vie unique pour deux êtres qu'est pour la femme qui l'a porté le geste de serrer son petit tout contre elle et de l'allaiter, prorogation d'ailleurs du contrat bio-chimique du temps pré-natal que doit être, jusqu'à des mois après, l'allaitement maternel exclusif ? Où étais-tu quand celle qui te le nourrissait lui faisait un sommeil factice en s'alcoolisant franchement ou sournoisement, cyniquement ou élégamment comme certaines mamans « très bien », ou mêlait au lait artificiel de quoi passer, elle, sa nuit en paix... stupéfiant le petit cerveau en instance d'industrialisation, rompant le rythme normal des lassitudes naturelles et des réveils, des fains et des soifs, empêchant ainsi le jugement futur de se munir d'abord des repères de tout le monde, créant d'ailleurs l'accoutumance aux toxiques pour plus tard... ?

L'IGNORANCE DES MÈRES

Pourquoi n'as-tu pu me dire, mère mondaine que je retrouvai partout, à Genève comme à Amsterdam et comme chez nous et dont l'enfant a mal tourné malgré que tu l'eusses gavé de ce qu'il y avait de meilleur à ton gré — si c'est tôt ou tard qu'on a vu son vice pour la première fois en des gestes qu'il donnait peut-être au berceau déjà et qu'une vraie maman a le flair de réprimer parce qu'ils créent des inéquilibres dans les sensations, des habitudes dans le mécanisme neuro-musculaire et dans la subconscience humaine qui garde « tout » ; habitudes que ni les ressources de l'âge de raison, ni la rééducation, ni l'école, ni le prêtre, ni le père, ni toi ne pourras peut-être plus changer... ?

Pourquoi, toi dont on fit une érudite en les fariboles transcen-

dantes que tu m'énumérais et où le petit n'avait rien trouvé pour lui, pourquoi ignorais-tu qu'on pût instaurer le *rachitisme*, le *lymphatisme*, la *toxiose*, la *névropathie* en soignant mal les enfants et leur faire ainsi des faiblesses de corps complices des travers et des corruptions d'âme ?

* * *

Je ne cesse de le redire en mes leçons aux *Ecoles supérieures des sciences éducatives* de la chaussée d'Haecht et de la rue Terre-Neuve : on cherche de quoi faire l'éducation supérieure de la jeune fille ; on ne se contente plus des sciences de moralisation et d'éducation, de la médecine féminine et infantile, du droit de la femme et de l'enfant, lot d'une élite. Sous prétexte d'« élever » les autres, on les lance en des boucles planées d'où on ne voit plus le foyer tel qu'il est et moins encore les berceaux. On enlève ces femmes — sans nécessité et souvent pour des ans — à la considération de leur téléologie maternelle.

* * *

Alors qu'on proclame que notre jeunesse perd les forces d'antan, pourquoi laisse-t-on ignorer aux futures mères que, à tel geste humain typique qui se dessine, il faut répondre par tel autre geste, qui en amène d'autres encore pour faire à l'enfant des forces et des souplesses de *corps* avec des ressources d'âme ? Pourquoi toi, travailleuse à la journée qui fis garder ton enfant par n'importe qui, pourquoi ne trouvas-tu personne pour te dire que, par exemple, à ce tournant du neuvième mois que j'appelle l'âge de l'« *écran humain* », faire à l'enfant qui ose un geste nouveau pour lui un autre geste qui l'effraie suffit parfois à refouler cet enfant — peut-être pour toujours — vers la malhabileté et la couardise du mouvement... lui qui, avant cela pourtant, froissait, déchirait, se traînait pour atteindre ; lui dont la main déplaçait déjà l'obstacle ou tournait un « *écran matériel* » pour reprendre son bien... ?

Pourquoi à toi, femme savante dont le garçon est venu quand même me conter l'indifférence qu'il a pour toi qui aurais pourtant pu le sauver (indifférence pour tous, d'ailleurs, ceux d'en bas comme Celui d'en haut), pourquoi ne t'avait-on pas appris d'abord que tu devrais t'attacher de tous tes regards et aider de tes deux mains à la croissance de ton enfant ? Etre là, par exemple, lorsque, vers les trois mois, réfléchant au besoin d'aliments, il ajoutait enfin au tic égoïste de la succion la détente du *premier sourire* dès que se faisait entendre la voix qui lui avait parlé jusque-là aux heures de le nourrir, une voix qui n'était pas la tienne ! Pourquoi n'étais-tu pas là à cette seconde miraculeuse pour lui parler longtemps, doucement ; pour lui donner toi-même, en même temps que ce qui devait lui faire du corps, ce qui devait lui faire de l'âme : des douceurs, des bontés, des *piétés* déjà.

Des *piétés* dont il n'aurait pas compris les phrases mais qui — parce que « rien » ne se perd de ce qui baigne et pénètre un tout petit par des sens quasi inconscients — lui auraient au moins prêté de quoi s'exercer l'oreille étonnée sur des mélodies à nulle autre semblables. Le rythme lui en serait resté tout au fond de l'être avec des modulations où les mêmes mots de tradition maternelle mondiale reviennent toujours : récits et exhortations naïves qui sont bien alors pour la femme comme une renaissance du jeu de la poupée où elle fit sa première éducation de mère, mais dont les termes familiers s'entassent pour toujours dans la subconscience de l'enfant. Tellement qu'ils lui remonteront vite quand il commencera à parler et, plus nombreux, quand on l'enseignera pour de bon. Tellement que, peut-être, dans la berceuse sublime des agonisants, il croira les reconnaître avec la voix même de celle qui voulut les lui dire la première.

Pourquoi ne t'avait-on pas appris d'abord que, bien avant cela, vers ses deux mois, quand on lui toucherait la paume et, bientôt, quand on lui toucherait rien que le bout du doigt, il « saisirait » ferme de la main qu'on lui aurait touchée ? Pourquoi n'est-ce pas à ta main qu'il s'est cramponné pour exercer ses premières forces ? Pourquoi n'est-ce pas toi qui, vers ses trois mois encore (ainsi qu'il est marqué pour ce temps-là par la psychogénèse), fis les objets proches de lui afin qu'il apprît à les reconnaître, entre vous deux, dans tes mains qui devaient enseigner aux siennes à s'assouplir, à s'orienter, à saisir, à garder mais à *donner* aussi ; à ne plus arracher, à ne plus frapper quand cela fait mal à quelqu'un ; pour apprendre tôt à ses yeux à envier sans que la main fasse le geste de

prendre si tu l'as défendu; pour reconnaître son bien, le bien de sa mère. Et que sais-je encore de tout le poème dont tu devais être la fée et où tu ne fus rien, entends-tu? Ou, si tu étais assez riche pour payer la « remplaçante », rien que la dame de la caisse.

Oh! je ne veux pas faire de tout cela des diplômes pour toutes; il restera toujours l'ouvrière qui n'a que le temps de trimer sans songer à nos thèses.

LA CORRUPTION DE LA FEMME

Celle-là, pour ses enfants, gardez-nous la bien de corps et d'âme; faites que le monde d'aujourd'hui ne l'enlève pas à la *tradition familiale*, à la *tradition maternelle* qui conserve aux lignées l'héritage de flair qu'il faut aux Mères, avant l'esprit et la science, pour répondre, avec les adresses de l'instinct maternel préservé des souillures, aux besoins de corps et d'âme de leurs petits. Et que celles qui sont instruites puissent aider les autres de l'exemple, de la voix et du geste... surtout quand la difficulté est plus grande ou quand le malheur s'en mêle: ainsi n'auront-elles ni gaspillé ni enterré leurs « talents ».

A nous! vous tous.

Mais à nous! les Femmes, les Mères surtout!

Et pour aider à cet effort, pour refaire un peu ce qui a été mal fait, pour qu'on ne doive plus aussi souvent demander aux « hâleurs d'épaves » de prêter leur échine, à nous! les Œuvres.

MAURICE ROUVROY.

Directeur de la Station centrale d'observation
et des établissements pour anormaux de Moll-Huttes.
Professeur aux Instituts supérieurs de Pédagogie.

De quelques aspects de l'activité philosophique française en 1931⁽¹⁾

C'est volontairement que nous avons passé sous silence le nom de M. Etienne Gilson lorsque nous avons énuméré quelques grands historiens français de la philosophie. On sait le rôle important joué par M. Gilson dans la diffusion du thomisme: grâce à lui, une doctrine qui n'obtenait que le silence dédaigneux des savants officiels, est entrée dans l'Université; depuis plusieurs années déjà, la philosophie chrétienne est expliquée en Sorbonne à un public de plus en plus nombreux, malgré une résistance sournoise. La puissance de travail de M. Gilson est énorme, et les historiens de la philosophie médiévale qu'il a formés, soit directement, soit indirectement par l'unique prestige de ses œuvres lues, sont tributaires de son enseignement écrit ou oral. C'est sous ses auspices, j'imagine, qu'a été défendue récemment en Sorbonne la thèse de doctorat de M. Aimé Forest sur *La Structure métaphysique du Concret selon saint Thomas d'Aquin*. Nous nous souvenons d'avoir assisté à cette défense de thèse où M. Forest batailla longuement contre M. Brunschvicg qui lui reprochait avec vivacité son interprétation du cartésianisme. Pendant que le récipiendaire, avec une astuce paysanne et un solide bon sens déjouait les ruses tortueuses de M. Brunschvicg, se doutait-il que M. Rivaud, membre de l'aréopage qui le jugait, s'amusait à dessiner sa tête? C'est la classique façon pour un professeur de tromper son ennui. M. Forest est un disciple direct de M. Gilson; mais, tandis que M. Gilson s'est confiné jusqu'à présent dans l'étude purement historique du thomisme et de la scolastique (à part un récent article sur le réalisme de S. Thomas, paru dans les *Feistgabe* du Dr Geiser, qui laisse augurer une orientation plus doctrinale de sa

pensée), M. Forest fait délibérément servir l'histoire à l'élucidation et à la défense de la métaphysique thomiste en l'un des points essentiels. La méthode est originale, mais gagnerait à être moins étouffée sous la masse des renseignements historiques. Saint Thomas lui-même auquel il l'emprunte en usait avec plus de discrétion. De cette thèse qui, sans marquer une date dans l'étude du thomisme, révèle cependant un esprit lucide et un beau tempérament de métaphysicien, nous signalons surtout les passages, traités toutefois de façon un peu trop générale, où M. Forest réfute une interprétation unilatérale du thomisme qui vise à l'opposer diamétralement à l'aristotélisme. Cette théorie chère à M. Jacques Chevalier et contre laquelle M. Mari ain a déjà protesté vigoureusement, n'aboutit pas seulement à diminuer l'originalité de saint Thomas sous couleur de la renforcer, mais à nous fermer, « dans une très grande mesure, l'intelligence de la signification historique du thomisme. »

La petite thèse de M. Forest sur *La réalité concrète et la dialectique*, en étroite dépendance avec sa grande thèse qu'elle prolonge, compare la position thomiste de l'analyse de l'être concret aux diverses tentatives idéalistes qui veulent, à l'aide de la dialectique, reconstruire tout le réel. Ce petit livre, plein d'intérêt et qui témoigne à son tour de l'influence d'Hamelin, suscitera, nous l'espérons, d'autres confrontations analogues dont l'utilité est incontestable: trop souvent, les thomistes ont tendance à traiter du thomisme en système clos; il est temps, selon nous, de se livrer à des essais comparatifs et critiques (dépouillés de raideur) qui permettront au thomisme d'absorber tout ce que l'idéalisme a de vie et de prestige. Sans avoir encore dépassé le stade de la lutte contre son ennemi de toujours, le thomisme se doit, pour se parfaire, de procéder à des essais d'assimilation. L'étude de M. Forest, envisagée de ce point de vue, est extrêmement précieuse. Sans doute, lorsqu'elle traite de la philosophie ancienne manque-t-elle d'aplomb et de maturité (il est manifeste que M. Forest n'a pas été longuement retenu par les textes mêmes des philosophes grecs), sans doute aussi souffre-t-elle gravement d'une absence de définition nette de la dialectique (ce mot est d'un équivoque à nul autre pareil), mais il reste qu'elle inaugure une méthode dont on peut beaucoup espérer.

* * *

La confrontation de la philosophie chrétienne avec les philosophies voisines ou rivales a été reprise, sous un aspect particulier, par M. l'abbé Régis Jolivet dans un *Essai sur les rapports entre la pensée grecque et la pensée chrétienne*. Titre un peu ambitieux, malgré les précautions prises par l'auteur dans son avant-propos pour se justifier: l'ouvrage ne traite, en effet, que de deux sujets, très importants il est vrai, mais limités, savoir la notion de création chez Aristote et saint Thomas ainsi que le problème du mal chez Plotin et saint Augustin. Les services que rendent pareils ouvrages sont incontestables: ils constituent à la fois, un terme et un commencement d'études, d'abord parce qu'ils ramassent en une conclusion les résultats acquis par l'érudition moderne sur des problèmes qui, tels que la notion de création chez Aristote, ont été le sujet d'innombrables et passionnantes controverses, ensuite parce qu'ils amorcent un travail d'ensemble sur l'originalité de la philosophie chrétienne par rapport aux philosophies qui l'ont précédée et dont il est tributaire dans une mesure encore trop indéterminée. Il serait à souhaiter, par exemple, qu'un savant, spécialiste en Aristote et en saint Thomas d'Aquin, et muni par conséquent d'un matériel de connaissances historiques dont on soupçonne la richesse, entreprit une étude exhaustive sur l'aristotélisme du thomisme, qui permettrait de dissiper beaucoup de vaines discussions et d'aveugles partis pris. Le souhait est peut-

(1) Voir *La Revue Catholique* du 7 août.

être prématuré, vu l'état précaire des études aristotéliennes en France — depuis la mort d'Hamelin, personne n'a repris la succession de Ravaisson — alors que les études platoniciennes connaissent une magnifique efflorescence, les aristotélisants boudent à la besogne, et nous ne pouvons citer qu'un seul spécialiste des questions que soulèvent la doctrine d'Aristote : M. Henri Marquerite, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes. Mais quand on s'aperçoit que les travaux de détail et les synthèses s'accumulent à pied d'œuvre, de part et d'autre, dans les pays du monde et qu'Aristote et saint Thomas sont l'objet d'examens séparés qui appellent une fusion, il est permis de croire que l'essai de M. J. Olivet soulèvera de multiples émulations.

* * *

Signalons avant de conclure, deux tentatives de librairie intéressantes, l'une de la maison Alcan, qui a chargé M. Abel Rey, professeur à la Sorbonne, de diriger une collection où sont mises au jour les sources de la pensée moderne chez les auteurs de la Renaissance : un *Giordano Bruno* par M. E. Namer vient d'y paraître : le prestige de ce fameux panthéiste sort notablement diminué de la lecture de son œuvre où la lourdeur ne le cède qu'à l'incohérence. Néanmoins, cette collection où ont paru du Césalpin, du Pétrarque, du Machiavel, du de Cusa, a son importance : elle fait toucher du doigt, mieux que tout travail érudit sur la Renaissance, combien la pensée moderne, en ce qu'elle a de bon et surtout en ce qu'elle a de corrompu, est tributaire de ce courant de révolte contre l'esprit du moyen âge. La seconde de ces tentatives ne peut qu'attirer à la maison Vrin qui l'a lancée, les sympathies du philosophe et du lettré : la *Collection de Textes philosophiques* dont il s'agit, qui débuta par la magnifique *Discours de Métaphysique* de Leibnitz, se continua par les *Prolegomènes* de Kant, le *Prosligion* de saint Anselme, vient de s'enrichir des émouvants *Derniers Entretiens* de Renouvier (1) et des *Regulae* de Descartes ; tout « honnête homme » se doit de lire et de relire ces œuvres capitales éditées avec goût, à prix très abordable.

* * *

Une double constatation résulte de notre brève enquête : d'abord, la prépondérance des *Etudes historiques* de la philosophie, du côté des thomistes comme du côté de leurs adversaires, ensuite, et lié à cet état de choses, un certain affaissement, non pas de l'esprit métaphysique qui couve sans cesse au cœur de l'histoire, mais des *études métaphysiques* proprement dites. On ne peut que se réjouir de cette magnifique floraison de l'histoire qui exige tant de patience, tant d'abnégation dans la recherche et qui fournit ample matière à la réflexion philosophique sur des doctrines désormais mieux comprises et mieux éclairées : il est indéniable en effet, que l'habitude de manier la pensée d'autrui selon des méthodes intègres et respectueuses de son contenu authentique, rend plus apte à diriger l'élan de ses propres pensées sans l'asservir aux gauchissements de l'imagination qui guettent toujours l'entendement du philosophe. Comme telle, l'histoire est une propédeutique d'indiscutable qualité. Il est indéniable également que les résultats sûrs auxquels aboutit l'analyse historique peuvent et doivent normalement servir de point de départ aux synthèses philosophiques ultérieures. Les efforts déployés par M. Gilson et

son école (et par les Dominicains du Saulchoir sous l'impulsion du P. Maudonnet), par M. Bréhier, par les platonisants ou les aristotélisants, seront donc toujours l'objet de la plus grande attention de la part du philosophe qui en attend le fruit avec impatience. Mais voici le revers de la médaille : ce mouvement historique montant entraîne dans son flux les esprits philosophiques les mieux doués qui se détachent de la pure spéculation pour le suivre. La France n'a guère beaucoup de métaphysiciens ou de philosophes exclusivement philosophes à opposer à la puissante école allemande qui groupe autour du nom d'Edmond Husserl, en réaction contre lui ou en continuité avec lui, Max Scheler, Peter Wust, Nicolaï Hartmann, Martin Heidegger, pour ne citer que ceux-là.

Chez les non-thomistes ou chez les antithomistes eux-mêmes, la métaphysique se coule volontiers dans le moule de l'histoire : témoins M. Brunschvicg ou M. Meyerson. M. Bergson et M. Blondel se taisent. Les tâches multiples de l'enseignement (beaucoup trop lourdes dans les Universités catholiques) absorbent la majeure partie de l'activité des autres. M. Maritain, lui-même, semble désertier la métaphysique pour la mystique, la politique au beau sens aristotélien du mot, la philosophie de la nature. Qu'on nous pardonne d'omettre encore quelques grands noms, mais on ne peut que déplorer l'absence d'un vaste mouvement métaphysique que le thomisme est en droit de nous donner. C'est de cette seule façon, croyons-nous, qu'il pourra vaincre l'idéalisme et s'imposer définitivement. Sans que l'histoire de la philosophie ait à y perdre, sans que l'effectif de ses troupes diminue ou qu'il cesse de gagner du terrain mais en soulignant que les historiens deviennent parfois philosophes, il est toujours permis d'espérer que la métaphysique retrouvera sa primauté originelle. Comme le disait M. Maritain lui-même dans une récente allocution (1) où il citait le cardinal Lorenzelli, « enseigner l'histoire de la philosophie sans juger de la valeur intrinsèque des systèmes, c'est n'être pas un homme ». L'histoire de philosophie ainsi comprise et remplacée dans la lumière d'une critique ferme et droite galvanisée elle-même par une doctrine de vérité et de vie, constitue pour l'esprit un incomparable adjuvant (2). Et puisque la tâche actuelle du philosophe thomiste est de prolonger le thomisme dans toutes les directions, afin de montrer sa prodigieuse faculté d'adaptation aux besoins de notre temps, comme de tous les temps d'ailleurs parce qu'il est supratemporel, pareille analyse judicative extrayant de chaque système la parcelle de vérité qui s'y trouve enclose, et s'attachant surtout à ce travail positif l'incorporera à la synthèse qui l'attend, non pour y composer un éclectisme stérile et superficiel, mais pour y faire progresser une vérité aimée par-dessus tout.

MARCEL DE CORTE

(1) Trentenaire de la *Revue de Philosophie* in *Rev. d. Phil.*, janv. févr., 1931.

(2) Il est juste de remarquer que cette étude supérieure de l'histoire des philosophes présuppose le travail ingrat et nécessaire sur les textes vus dans la lumière *proprement historique*. En ce qui concerne particulièrement l'histoire de la philosophie du moyen âge, et même dans l'antiquité, cette phase purement historique est loin d'être dépassée. Aussi faut-il féliciter tous les chercheurs qui dirigent leurs efforts de ce côté : ils ne seront jamais de trop.

A l'occasion de l'Assomption, LA
REVUE CATHOLIQUE DES IDEES
ET DES FAITS ne paraîtra pas la
semaine prochaine.

(1) Extrayons en ce dramatique aveu : « Depuis quelques jours, je remâche la même idée : je sais que je vais mourir, je n'arrive pas à me persuader que je vais mourir. Ce n'est pas la philosophie qui proteste en moi ; le philosophe, lui, ne croit pas à la mort, c'est le *vieil homme*. Le *vieil homme* n'a pas le courage de se résigner. Il faut pourtant se résigner à l'inévitable » (p. 4) ; et encore : « Je crois en la bonté de Dieu, je crois que sa justice n'est pas la nôtre. Je crois en moi. » (p. 6). C'est le cri de détresse du « personnalisme ».

Dix-sept ans après

Il y a aujourd'hui dix-sept ans. Je revois le petit rez-de-chaussée d'un immeuble voisin du Lion de Belfort où, accompagné par Alfred de Tarde, j'étais venu dire adieu à notre ami André-François Poncet. Nous le trouvâmes en uniforme, prêt à partir; sur le divan, une cantine entr'ouverte, un képi, un sabre où miroitait le beau soleil de cet août 14 qui baignait la pièce en désordre. Emus, silencieux, nous jetâmes par habitude un dernier regard sur la bibliothèque où voisinaient les écrivains français et allemands qui avaient fait, depuis des années, la méditation de notre camarade. Silence lourd de pensées, de souvenirs, où repassaient, invisibles, les réflexions, les craintes, les espoirs qu'en commun nous avions nourris, dans l'attente de l'événement qui désormais était là. Il n'avait cessé d'occuper nos esprits, d'orienter nos enquêtes, de déterminer notre action : tout ce que nous avions écrit l'annonçait, en portait le pressentiment. Dans un coin de ce cabinet de travail, il y avait encore une pile de volumes fraîchement brochés qui portaient ce titre : *Ce que pense la Jeunesse allemande* et le nom d'André-François Poncet. Quelques mois plus tôt, sur ce bureau, où traînaient des papiers, des notes que recouvrait une carte d'état-major déployée, notre ami n'avait-il pas écrit ces lignes qui définissaient le dur destin de notre génération ? Se tournant vers des maîtres que nous souhaitions aimer et qui ne voyaient plus en nous qu'une « couvée ingrate et indigne », il leur disait sans amertume : « Quand nous avons eu l'âge de réfléchir, nous avons vu un régiment français en révolte, des grèves éclatant sur tous les points; nous avons vu la France en désarroi, déchirée, douloureuse, incertaine de son destin; nous avons subi Agadir, nous avons vu la guerre s'allumer en Europe et partout les peuples s'armer, les nationalités s'exaspérer, la fièvre belliqueuse gagner de proche en proche. Nous aussi, comme nos aînés, mais en d'autres temps, nous avons dressé notre table des valeurs. Nous n'en avons pas rayé les noms de la Justice et de la Vérité, et nous en avons toujours le sens. Mais tout de même, en face de l'Idée, nous avons appris à connaître la Force. Nous avons appris que sous les pas de ceux qui cherchent dans les étoiles, il y avait le puits, où la vérité tombe avec eux. Le mot de patrie a pris pour nous une signification plus pressante. Le mot de France n'a plus évoqué pour nous une carte divisée en départements rivaux, mais sur la mappe-monde, un carré de terre teinté de rouge, uni par des liens fragiles à d'autres territoires disséminés, au milieu d'un système d'empires adverses. Dès lors, tout ce qui pouvait favoriser la cohésion, augmenter la force défensive, restituer la discipline, l'ordre, la confiance, l'énergie audacieuse, nous a paru souhaitable, c'est-à-dire urgent et indispensable. C'est là que nous avons aperçu notre tâche, notre rôle propre, notre devoir. »

Et voilà ce qui avait étroitement associé pendant ces années décisives, les trois jeunes gens, une dernière fois réunis, en cette heure tragique qu'ils avaient vu venir. Leur destin s'accomplissait, tels qu'ils l'avaient lu dans tous les événements qui avaient marqué leur jeunesse. Il n'avaient plus rien à se dire et l'espérance qui faisait battre leur cœur passait dans les regards qu'ils posaient l'un sur l'autre, sans oser l'exprimer... Cette courte scène rapide et simple, je la revis à cette heure où André-François Poncet s'apprête pour un nouveau départ : ambassadeur de la République, il va, cette fois, représenter la France à Berlin. L'heure est moins émouvante : elle est peut-être aussi grave. Si la jeunesse allemande n'est plus celle qu'il observait au printemps de 1913, elle représente toujours « un des éléments essentiels de cette énigme dont la solution implique notre vie ou notre mort. »

C'est de cette jeunesse qui fréquente les universités et les écoles que notre avenir dépend, et non pas de ces « intellectuels » que les nôtres rencontrent et qui sont, comme jadis, sans prise sur l'Allemagne. Voilà ce qu'André-François Poncet avait bien mis en évidence dans cette enquête avertisseuse que je viens de relire. On s'y assure que notre ambassadeur ne saurait être dupe des illusions que les tenants du rapprochement intellectuel franco-allemand entretiennent encore; et c'est à leur intention que je voudrais reproduire ici certaines observations qui n'ont pas cessé d'être actuelles.

Nul n'avait plus de sympathie pour l'Allemagne des penseurs et des artistes que le jeune agrégé qui, dans l'été de 1912, avait, une

fois encore, fait le voyage de Berlin pour aller chercher la réponse aux questions qui sollicitaient son esprit. Par sa culture, sa formation de germaniste, par un contact presque ininterrompu de dix années avec les choses et les hommes d'outre-Rhin, il était mieux qu'un autre préparé à conduire son enquête sans hostilité préconçue, sans préoccupation partisane. Dans les milieux universitaires d'où il sortait, dans cette Ecole normale où il avait ses maîtres, on pensait qu'il existait en Allemagne une jeunesse attirée vers le socialisme, passionnée pour l'idéal démocratique et libéral, et l'on se fondait là-dessus pour assurer que l'Allemagne de demain ne serait plus militaire et qu'on pourrait avant peu respirer. Voilà que les « intellectuels socialistes » de Sorbonne répétaient avec Jaurès, au lendemain d'Agadir. Leur élève André-François Poncet voulut en avoir le cœur net. « Il y a des heures, dit-il, où quiconque se respecte doit avoir une attitude résolue, des heures où il faut savoir parler. » Nous étions arrivés à un de ces moments-là; et c'est pour ne le faire qu'à bon escient que Poncet partit pour l'Allemagne. Oubliant ses désirs, renonçant aux vœux de son cœur, il en rapporta, quelques mois plus tard, cette conviction ferme :

« La jeunesse allemande, écrivait-il au retour, cette jeunesse n'est ni alerte, ni vivace, ni impatiente d'agir, ni étroitement mêlée aux préoccupations contemporaines. Elle lit peu, elle observe peu, elle n'est pas inquiète; elle ne cherche pas, elle ne prévoit pas, elle ignore... Etudier la jeunesse allemande, ce n'est pas diagnostiquer un élément novateur, c'est comprendre une des raisons profondes qui font que l'état de choses actuel peut et doit durer; c'est montrer aux Français que l'horizon est fermé, qu'ils ne doivent pas compter, au moins dans un avenir immédiat, sur la marche du temps. La jeunesse allemande universitaire tourne le dos au dehors. Elle regarde vers l'intérieur. Elle est au service des forces qui régissent le pays. L'état militaire s'appuie sur elle : c'est un des piliers sur lesquels il pose son édifice hiérarchique. »

A ceux qui parlaient d'une Allemagne nouvelle, André-François Poncet pouvait alors répondre en connaissance de cause : « La grande erreur, qu'on ne doit pas laisser s'accréditer chez nous, c'est de penser que l'Allemagne de demain, parce qu'elle sera libérale, voire socialiste, parce que l'aristocratie militaire n'y régnera plus, cessera d'être militaire et deviendra notre amie; c'est de penser que l'impérialisme allemand envahisseur et belliqueux s'écroulera avec le régime actuel. »

Ces paroles fermes qui n'étaient pas des paroles de défi, mais des paroles de prudence, inspirées par l'observation du réel, soulèverent, de la Sorbonne à la rue d'Ulm, une violente colère. Démontrer, comme le faisait André-François Poncet, que l'Allemagne de 1913, expansive et militariste, constituait un grave danger pour nous, c'était passer à l'ennemi, à la « réaction »; et pour infirmer son enquête, en établir la partialité, on l'accusa d'avoir systématiquement négligé la « protestation de l'Allemagne intellectuelle ».

De quoi s'agissait-il ? D'un manifeste publié dans une petite revue de Berlin, l'*Action*, où deux cents « intellectuels » s'élevaient contre la loi militaire qu'on discutait alors au Reichstag. « En France, écrivait le *Radical*, on poursuivrait les signataires en justice. » — « En Allemagne, répondait Poncet, on n'a poursuivi personne... Ce n'est pas moi qui néglige cette protestation, c'est l'Allemagne qui la néglige; et c'est cela qui est important pour nous, et c'est cela qui échappe au *Radical*. » Mais cela ne pouvait échapper à André-François Poncet qui venait de voir quelle place l'Allemagne réservait au monde des lettres et des arts. Ces jeunes « intellectuels » qui avaient signé le manifeste dont nos pacifistes faisaient état, il les avait rencontrés à Berlin, où ils se réunissaient au « Café de l'Ouest », qu'on appelait par dérision le « Café de la folie de grandeurs », ou le Café des futurs grands hommes ». Et voici les impressions qu'il en avait rapportées :

« Il y a là des artistes, des littérateurs, des actrices, des boursico-tiers et des joueurs. L'impression très nette qu'on éprouve en pénétrant dans ce lieu, c'est qu'ici rien n'est prussien. Il semble qu'on ait été tout d'un coup transporté très loin, qu'on vienne de mettre le pied sur une terre nouvelle. Pour peu qu'on s'entretienne avec les habitués de ce rendez-vous, l'impression se confirme. Ces jeunes intellectuels parlent d'eux-mêmes, comme s'ils étaient relégués dans une île. Ils n'ont pas de communication avec la terre ferme. Ils sont entourés d'indifférence de tous côtés. Ils se considèrent comme des exilés, victimes d'une patrie de Boétiens. Ah! ils ne sont pas tendres pour leur pays! Ils disent à l'Allemagne toutes les duretés imaginables. L'âme d'Henri Heine revit en chacun d'eux.

Le principal grief qu'ils nourrissent à l'égard de leurs compatriotes, c'est qu'ils ne rencontrent chez eux ni sympathie, ni encouragement, ni compréhension... « Chez nous, me disait un jeune littérateur de talent, chez nous, les littérateurs ne sont pas grand'chose ! Ils n'ont pas de condition sociale... Presque tous les intellectuels d'Allemagne sont radicaux, hostiles au gouvernement et à sa politique militariste. Mais cela ne compte pas. On s'occupe bien de nous ! »

Les choses ont-elles beaucoup changé ? La profession d'homme de lettres jouit-elle aujourd'hui d'un plus grand prestige et les opinions qu'ils professent comptent-elles davantage ? Existe-t-il en Allemagne, comme en France, une opinion publique littéraire ? Les écrivains s'y sentent-ils soutenus, compris, commentés par un public uni, vivace, capable de réactions ? Y en a-t-il parmi eux qui exercent une influence ? Ces questions, je les ai posées, il y a quelques mois, à un rédacteur de *Litterarische Welt* : elles n'ont pas laissé de le surprendre : « Rien de ce qu'écrivent certains de vos littérateurs, me dit-il, ne peut passer chez nous inaperçu, et vous trouvez cela tout naturel. Mais en Allemagne, vous cherchiez en vain quelque chose d'analogue. Nos écrivains sont sans action sur le public qui ne s'occupe pas de cet ordre d'idées. »

Voilà ce que ne comprennent pas nos « intellectuels ». Ils croient que les artistes, l'élite de la pensée allemande exerce sur l'opinion de son pays une influence qui compte. Et parce qu'en ces milieux-là on lit, on apprécie nos plus récents auteurs, et qu'on s'y montre volontiers pacifiste, qu'on souhaite une entente franco-allemande, ils en concluent qu'il n'y a plus rien à craindre. Mais, dans ces mêmes milieux, quelques années avant la guerre, on manifestait pareillement de la sympathie pour la France ; on s'y montrait au courant de notre production artistique et littéraire, on marquait même de l'admiration pour ce qu'elle avait de plus hardi ou de plus difficile. On y était sincèrement pacifiste. On faisait plus encore : on y protestait publiquement contre la politique militariste du Reich ! Mais, comme le montrait André-François Poncet : « Isolés du gros de la nation, ignorés d'elle, les penseurs, les intellectuels de l'Allemagne devaient se contenter de regarder avec un sentiment d'impuissance une évolution qui se poursuivait sans eux, en dehors d'eux » — et contre laquelle ils n'ont rien pu.

Pourront-ils plus désormais ? Il ne semble pas qu'au cours de ces douze années d'après-guerre où tout fut remis en question, où tout devait être « renouvelé », ils aient su conquérir cette influence qu'ils se plaçaient si amèrement de ne pas avoir. Jamais les circonstances ne leur furent pourtant si favorables, et s'ils n'ont pas joué ce rôle à quoi ils aspiraient, c'est qu'aujourd'hui, comme hier l'Allemagne ne leur demande rien. La plainte qu'Heinrich Mann faisait jadis entendre est encore celle de l'intelligence allemande : « Les grands écrivains français, disait-il en 1912, appartiennent à une nation avant tout soucieuse des choses de l'esprit, prête à les suivre où ils voudront les conduire. Ils n'ont pas connu la souffrance des paroles sans écho, des gestes inutiles. Tous ils se sentent portés par leur peuple qui ne voit pas dans le jeu des idées un vain divertissement étranger à la terre. Toujours ils ont trouvé une tribune d'où leur voix suscitait des actes et remuait le monde. C'est Voltaire qui revit en chacun d'eux, tandis que les meilleurs d'entre nous recommencent l'histoire de Goethe, de Goethe qui fut privé d'agir... De la région cimmérienne où les génies de l'Allemagne se comprennent peut-être les uns les autres, Goethe contemple, immobile, son immobile nation ! Son nom, son œuvre, la pensée qu'elle suscite n'ont rien changé dans son pays. »

Et c'est parce qu'il ne pouvait souffrir que la pensée française fût traitée un jour comme la pensée allemande qu'André François-Poncet écrivait au terme de son enquête : « Si nous voulons défendre la pensée française, il nous faut des soldats et des officiers. » Cela n'a pas cessé d'être vrai.

HENRI MASSIS.

« Saint Jean de la Croix »

Le Père Bruno de Jésus-Marie, carme déchaux, en écrivant la vie de *Saint Jean de la Croix* (1), a écouté dans sa conscience la parole du pape Léon XIII : « La première loi de l'histoire est de ne pas oser mentir ; la seconde, de ne pas craindre de dire vrai ». Cela paraît élémentaire et, cependant, il faut l'en louer. Ils sont encore trop nombreux, les historiens apologistes qui, — malgré Léon XIII — croient que certaines vérités historiques ne sont pas bonnes à dire. Par crainte de scandaliser les faibles d'esprit, ils cachent les injustices que les saints ont subies de la part de leurs frères ou de leurs supérieurs, afin de ne pas jeter le discrédit sur des hommes d'Eglise par ailleurs honorables et honorés.

Le Père Bruno a d'autant plus de mérite à dire toute la vérité que lui-même, religieux du Carmel, devait être porté par l'affection filiale, à jeter le manteau sur les fautes et les aberrations de tant de ses confrères du seizième siècle. Impossible de mettre en pleine lumière la vie souffrante et persécutée de saint Jean de la Croix, sans révéler l'incroyable acharnement que d'autres religieux comme lui, et qui se targuaient d'un même zèle pour la cause de Dieu, ont déployé contre un prétendu rebelle, dont ils pensaient vaincre la ténacité par les plus durs traitements.

Celui à qui l'Eglise, moins d'un siècle après sa mort, conféra les honneurs de la béatification, que Benoît XIII canonisa en 1726 et que Pie X déclara en 1926 Docteur de l'Eglise universelle, celui-là, comme tant d'autres saints, ne connut guère de son vivant qu'opprobres, humiliations et disgrâces. Il mérita bien son nom ; il porta sa croix avec une patience et un amour héroïques.

Le chapitre XII, intitulé « La Grande Tempête d'Epreuves » et le suivant « Un Cri dans le Désert » montrent saint Jean au sommet de son calvaire. Emprisonné dans un obscur réduit du Carmel de Tolède, d'où on ne le retirait que pour le soumettre à une rude et humiliante discipline, il subit pendant neuf mois une passion atroce en expiation du crime d'avoir, avec sainte Thérèse, poursuivi la réforme du Carmel. Les mitigés, qui ont réussi à s'emparer de sa personne par violence, ont entrepris de mater par tous les moyens cette indomptable énergie mise au service d'une réforme voulue par Dieu. Et certes, s'ils étaient partisans d'un adoucissement de la règle primitive, les mitigés ne mitigeaient pas la dureté des châtiments que les constitutions, d'accord avec les mœurs espagnoles du seizième siècle, décrétaient contre les religieux révoltés ou censés tels. Sainte Thérèse, bien placée pour connaître ces bons Pères, écrivit à Philippe II qu'elle préférerait voir Jean entre les mains des Maures, parce qu'il y trouverait peut-être plus de pitié.

Au fond, il n'y a qu'une explication à cela. Cette épreuve était voulue de Dieu et devait finalement faire éclater la sainteté de son serviteur. Les mitigés n'étaient pas si méchants qu'on se le figurerait aujourd'hui. Ils se croyaient dans leur droit, et les raisons humaines semblaient les justifier. Dans le parti des déchaussés — pour autant qu'on se représente une situation confuse et à certains moments inextricable — tous n'eurent pas la modération ni la vertu de saint Jean et de sainte Thérèse, et leur zèle trop ardent aboutit à des illégalités. Bref, on se rend compte combien Jean dut paraître aux mitigés désobéissant, rebelle et entêté !

« Dieu permit que ni le vicaire général Tostado, si droit pourtant, ni les autres carmes mitigés ne comprennent cette résistance et cette angoisse du Père. Comme ils ont de leur côté les supérieurs, ils ne s'imaginent pas aller contre la volonté de Dieu » (p. 171). Tout de même — comme dans la passion de Jeanne d'Arc

(1) *Saint Jean de la Croix*, préface de Jacques Maritain. Un vol. in-8° de 34-482 pages. Paris, Plon, 36 fr. fr.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

et comme dans la passion de Jésus, condamnés eux aussi par des prêtres qu'aveuglaient leurs préjugés — il y eut là des abus d'autorité, comme il arrive quand l'intérêt personnel et la passion attisent l'exercice rigoureux de la justice. L'histoire est pleine de ces leçons, proposées à la méditation des hommes qui détiennent le pouvoir, mais, quand la haine s'en mêle, les leçons de l'histoire n'arrêtent pas les abus!

Jacques Maritain le constate dans sa remarquable préface, quand il fait allusion « à la fréquente destinée des contemplatifs d'agréer peu à leurs frères. *Ecce somniator venit*; les uns jettent Joseph au fond d'une citerne, les autres mettent Jean de la Croix en prison et abrègent ses jours par leurs sévices ».

Plus près de nous, le même phénomène s'est manifesté dans la vie de sainte Marguerite-Marie et, quand on écrira l'histoire complète de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, les bonnes âmes apprendront peut-être avec étonnement que l'incompréhension et les tracasseries du milieu ont eu leur part dans l'épreuve de sa vertu.

Dieu laisse le champ libre à la partie humaine de son Eglise. La réputation de ses élus en souffre parfois toute leur vie et même un temps après leur mort, jusqu'au jour où la partie divine de l'Eglise, enfin victorieuse, proclame leur sainteté devant le monde entier. Alors ils obtiennent leur revanche, même ici-bas, et leur famille religieuse, qui les sous-estimait de leur vivant, se réclame avec fierté de leur gloire. Ainsi Dieu déjoue les combinaisons humaines et devance, quand il lui plaît, avec éclat, la mise en ordre définitive du jugement dernier, qui rendra à chacun selon ses mérites.

Que Jean de la Croix, dans cette obscure querelle des mitigés et des déchaux, n'ait pas péché contre l'obéissance due à ses supérieurs, nous en avons la meilleure garantie dans son évasion miraculeuse de l'indigne prison, grâce à l'intervention de la Sainte Vierge. Il faut lire, dans le Père Bruno, le détail de cette aventure dramatique, où le divin et l'humain se mêlent d'étrange façon. Car la Vierge aurait pu délivrer son serviteur avec autant de facilité que l'ange qui libéra saint Pierre. Elle se contenta de donner ses conseils et de promettre son aide pour une évasion humainement impossible, et tellement périlleuse qu'il fallut à Jean un acte de foi absolue dans la parole de sa protectrice pour se risquer à une telle escapade.

Délivré, il continue à se mettre en garde contre les mitigés; le fugitif est obligé de se cacher pour leur échapper. Hélas, d'autres épreuves l'attendent, plus dures sans doute pour son cœur, car, cette fois, elles ne viendront plus des mitigés, mais des déchaux eux-mêmes. On veut lui enlever l'habit, le chasser de l'Ordre. Dans sa dernière et atroce maladie, le prieur d'Ubeda le tourmente encore, jusqu'à ce qu'enfin, vaincu par sa douceur et son humilité, il versât des larmes au pied du lit où le saint allait mourir.

Jean avait vidé jusqu'à la lie le calice des souffrances. Il mourut heureux, car Dieu, dit-il, lui avait accordé trois choses, « de ne pas mourir prêtre (supérieur), de mourir là où il n'était pas même connu, après avoir beaucoup souffert » (p. 364). Le Seigneur glorifia son serviteur, dès avant sa mort, par des miracles et c'est, entouré de tous ses frères d'Ubeda édifiés de tant de sainteté, que Jean rendit son âme à Dieu. Il était à peine âgé de quarante-neuf ans.

Je n'ai pas résumé tout le livre de P. Bruno, qui s'est attaché à suivre du plus près possible, toujours en s'appuyant sur la documentation la plus authentique, les détails de la vie du saint, dès sa prime enfance. Par condescendance pour le goût du temps, il n'a pas négligé le côté pittoresque et a minutieusement visité toutes les localités d'Espagne par où son héros a passé.

Il s'est appliqué, en particulier, à démontrer que Jean reçut une éducation toute scolastique. Quoi qu'on ait pu penser, il n'y a aucune contradiction entre le Docteur Angélique et le

Docteur mystique. Jacques Maritain a magistralement défini, en tête du volume, le point de vue différent d'où partent les deux saints, tous deux témoins de la même vivante vérité.

« Heureux, ajoute-t-il, qui choisit pour maîtres, après le Christ, saint Thomas d'Aquin pour recevoir de lui le suprême savoir communicable, et saint Jean de la Croix pour être guidé par lui vers le suprême savoir incommunicable. La doctrine de saint Jean de la Croix est la pure doctrine catholique de la vie mystique. On peut croire que s'il a été proclamé de nos jours Docteur de l'Eglise, c'est que de lui comme de Thomas d'Aquin notre époque a tout spécialement besoin. Aujourd'hui, le naturalisme a tellement ruiné et subverti la nature qu'il n'est de guérison possible de la nature elle-même et de possible retour à l'ordre stable de la raison, que moyennant la reconnaissance intégrale des droits du surnaturel et de l'absolu, des exigences de l'Evangile et de la foi vive ».

Je l'ai dit, le Père Bruno a voulu être historien du commencement à la fin, et il n'a rien affirmé qu'il ne puisse corroborer par de bonnes références. Je ne regrette qu'un détail pratique de mise en pages. Il a rejeté ses notes à la fin du volume, et encore en recommençant leur numérotation pour chaque chapitre, ce qui rend les vérifications fastidieuses. Ce singulier système, qui sacrifie la facilité du lecteur à celle du typographe, tend à se généraliser chez certains éditeurs. Espérons que les protestations, sinon des bibliophiles, du moins des amateurs de lecture approfondie, enrayeron ce progrès à rebours, qui nous ramène à l'enfance de l'art d'imprimer les livres.

Ceci soit dit sans préjudice de la beauté esthétique de cette édition, ornée d'ailleurs de vingt et une bonnes gravures documentaires hors-texte et d'un fac-similé.

PAUL HALPLANTS.

Vieux Limbourg

Wallon, je suis de ceux qui estiment le mouvement flamand naturel, sympathique et nécessaire. Le flamingantisme, en effet, veut donner à la Flandre la physionomie qu'elle mérite, car pour lui, la langue est non seulement l'expression mais encore le signe d'exaltation du peuple qui la parle; il tend à offrir à la moitié septentrionale du pays belge une situation égale à celle dont l'autre moitié (la wallonne) jouit depuis toujours, en lui permettant la libre manifestation de son génie propre et le plein épanouissement de sa richesse.

C'est à ce titre que ce mouvement doit intéresser tout Belge, car il enrichit la nation tout entière et donne à celle-ci une figure plus sincère.

Et c'est pourquoi tout ce qui exalte la Flandre, tout ce qui tend à la rendre ou à la faire elle-même, commande ma sympathie, à moi, Wallon.

* * *

Ceci dit, descendons de la cime des notions préalables et attaquons-nous aux contingences. La première de celles-ci est géographique puisque l'assise d'une langue est avant tout territoriale.

Il est assez frappant de constater qu'en Belgique ce qu'il est convenu d'appeler la frontière linguistique ne coïncide pas intégralement avec les limites administratives des provinces et des arrondissements. Cette bizarrerie s'explique : ces limites, en effet, ont été fixées sous la période française, au petit bonheur; le respect des traditions ou des besoins locaux n'a pas présidé à leur tracé et évidemment le souci linguistique était totalement étranger à ceux qui les ont établies. Or les provinces et les arrondissements

constituent dans l'organisation de la Belgique, des rouages importants et des réalités administratives ou judiciaires.

On peut facilement en conclure que la confusion de la frontière linguistique et des limites des entités régionales serait pour le moins opportune, car tout en donnant un sens à des délimitations artificielles, elle faciliterait singulièrement la bonne gestion des affaires publiques : elle éviterait le renouvellement de ces campagnes violentes, de ces incidents journaliers qui empoisonnent l'atmosphère politique et prêtent à des comparaisons cauteleuses entre le régime des confins linguistiques belges et celui de certaines minorités nationales du Proche Orient.

Loin de souffrir de cette rectification, le pays y verrait un nouvel élément de pacification et un gage de solidité, qui permettrait à nos cadres locaux de résoudre dans la sphère de leur compétence, les cas pratiques que soulève le problème des langues.

Et ce serait d'autant plus simple qu'un médiocre décalage de quelques kilomètres suffirait pour assurer l'efficacité de cette mesure.

* * *

C'est ainsi — et je me vois forcé d'entrer dans les détails pour indiquer la portée précise de cette réforme — c'est ainsi que le Hainaut s'agrandirait des sept communes gallicantes qui bordent les deux Flandres : d'une part, Mouscron, Herseaux, Dottignies et Luigne; de l'autre, Russeignes, Amougies et Orroir. Par contre, le pays hennuyer passerait soit à la Flandre orientale, soit au Brabant les localités d'Everbeek, Bois d'Acren (Akren Bosch), Bièvre (Bever), Saint-Pierre-Kapelle, Marcq (Mark) Enghien (Edingen) auxquelles s'ajouteraient les portions thioises d'Ellezelles, Hoves et Petit-Enghien. L'arrondissement de Nivelles ne deviendrait intégralement le Brabant wallon qu'en s'annexant Bierghes, Saintes, l'Ecluse, Zétrud-Lumay, Op- et Neer-Heilsem.

Quatre des quinze communes flamandes de la botte de Landen (1) seraient brabançonnaises (Louvain), les onze autres limbourgeoises (Hasselt). Le Limbourg perdrait de son côté ses sept communes wallonnes (2) au profit de la province de Liège. Quant au Luxembourg, par Beho la germanique, il se verrait enflé de tout le canton de Saint-Vith prolongé jusqu'au nord d'Elsenborn de façon à englober les localités allemandes du cercle de Malmédy. Ce ne serait d'ailleurs là que le retour à une tradition séculaire, car de tout temps ce pays fut luxembourgeois.

Actuellement, il n'y a que deux provinces unilingues : celles d'Anvers et de Namur. Grâce à cette réforme, seuls resteraient bilingues le Brabant avec son arrondissement wallon de Nivelles et le Luxembourg avec ses deux arrondissements allemands d'Arlon et de Saint-Vith; il y aurait aussi, mais à un degré moindre, la West-Flandre, car on devrait établir un régime spécial pour les cinq communes de Ploegsteert, Houtem, Warnton, Bas-Warnton et Comines, romannées depuis peu et trop éloignées du Hainaut pour lui être rattachées.

* * *

Il y aurait enfin à fixer le statut de la contrée la plus déshéritée du royaume au point de vue linguistique : le nord-est de la province de Liège. Cette région, une des plus ravissantes de Belgique, comporte vingt-six communes de langue germanique, s'étendant

(1) Ce sont respectivement vers le Brabant : Eliksem, Wange, Overhespen et Neerhespen; vers le Limbourg : Laar, Neerwinden, Overwinden, Rumsdorp, Wezeren, Neerlanden, Landen, Attenhoven (Ottoncourt), Waasmont (Wamont), Wals Houtem (Houtain l'Évêque) et Wals Bets.

(2) Corswarem, Otrange, Roelenge sur Geer, Bassenge, Wonck, Eben, Emaal et La Naye.

sur une partie des cantons de Dalhem et de Limbourg, la presque totalité de celui d'Aubel et celui de Néau (Eupen) en entier. Sept de ces communes sont flamandes; les autres ont « officiellement » l'allemand pour langue véhiculaire.

Or, il est nécessaire de le dire et d'éclairer l'opinion à ce sujet, toute cette région, y compris le canton d'Eupen est foncièrement flamande, à part les trois localités frontières de Hauset, Eynatten et Raeren qui relèvent à n'en pas douter du tronc linguistique haut-allemand.

Ce pays, qui constituait la partie méridionale de l'ancien duché de Limbourg et en formait même le noyau primitif, a toujours été une contrée de langage « bas-francique » ou néerlandais. Il suffit d'observer la toponymie locale pour s'en assurer : il y a une HerTogenwald et non une HerZogenwald et si Néau avait été de tous temps de langage allemand, cette ville ne porterait pas le nom flamand d'Eupen, mais celui (allemand) d'Eufen. Les mœurs, le folklore n'y ont rien de teuton, et l'on est en droit de traiter de farceurs ces pangermanistes qui dissimulent leur apologie du « Deutschtum » sous des prétextes folkloriques. Le fond est proprement limbourgeois, flamand. N'avons-nous pas connu des Van Eupen? Et faut-il rappeler qu'à Raeren, il a existé jusqu'au XIX^e siècle une industrie locale de céramique, dont les produits étaient célèbres en Allemagne et dans toute l'Europe sous le nom de *poteries flamandes de Raeren*, alors même que l'on parle allemand dans cette localité. Tant était admis et incontesté le caractère flamand du vieux Limbourg.

Actuellement encore, le peuple parle un idiome qui certes, n'est guère littéraire et qui forme un hochepot assez particulier, mais à base indéniablement néerlandaise. Ce patois porte d'ailleurs les noms significatifs de « brobentsch » (brabançon) dans le pays d'Aubel et de « lemmersch » (limbourgeois, limbourgeois) dans celui d'Eupen.

Alors, me dira-t-on, si ce peuple parle le flamand, si les philologues l'établissent, comment se fait-il que la langue officielle soit l'allemand, non seulement dans le canton d'Eupen, mais aussi dans neuf communes de l'« ancienne Belgique » (3)?

(3) Sont donc officiellement flamandes : Moulend (Moelingen), Fouron le Comte (s'Graven Voeren), Fouron Saint Martin (Sint Martens Voeren),



Voici l'explication de cette anomalie : au XVIII^e siècle, les parlers flamands des Pays-Bas autrichiens étaient tombés dans le plus profond discrédit ; et dans ces parages frontières où il peut être malaisé de délimiter à première vue les divers patois, la situation du flamand devint d'autant plus précaire qu'il était coincé entre la langue française qui jouissait alors d'une influence incomparable et le bloc compact du langage haut-allemand. Pour résister à la romanisation, le flamand était trop faible ; entre deux maux, il fallait choisir le moindre, et l'allemand, grâce au prestige que lui conférait la puissance, le voisinage et la parenté, devint le langage « relevé » de la région, et la langue officielle de la chaire. A la fin du XVIII^e siècle, c'est le clergé local qui prit l'initiative de cette « allemandisation ».

La situation ne fit qu'empirer au cours des bouleversements du siècle dernier. L'annexion du canton d'Eupen à la Prusse en 1815 y accentua les avantages de la langue allemande. Quant au territoire resté belge, les Traités de 1839 l'isolèrent complètement par la cession du Limbourg transmosan aux Pays-Bas. Et par réaction contre l'offensive de romanisation, le phénomène d'« allemandisation » se poursuivit : ce ne fut plus seulement la chaire mais l'école qui devint allemande.

En résumé, la situation actuelle est celle-ci : malgré sa situation privilégiée de langue officielle, l'allemand n'est parvenu au bout d'un siècle d'efforts méthodiques facilités par la complicité de l'élite, qu'à imposer un bilinguisme sans grâce et sans portée. Cette vieille population rurale a maintenu sous sa forme patoisante son langage ancestral, et l'allemand, malgré ses avantages, est resté pour elle une langue étrangère ; de même que chez les Flamands des autres provinces belges, la francisation du XIX^e siècle n'a pu entamer l'idiome traditionnel. Question d'intensité à part, les deux situations sont similaires. Il est en tout cas surprenant que dans des conditions aussi désastreuses, une langue isolée et amoindrie ait pu subsister !

* * *

Et maintenant, il s'agit pour les Flamands de veiller au grain et de reconquérir pacifiquement le terrain perdu comme ils l'ont reconquis brillamment ailleurs. Pour ce faire, il faut faire de cette région excentrique une entité administrative nouvelle en la soustrayant à l'obédience de Verviers et de Liège et en la rattachant au Limbourg.

Oh ! Il ne s'agit pas de contrainte ; mais il est nécessaire d'établir un régime spécial qui assure à la langue flamande l'égalité avec l'allemand et la remettra en honneur. Il s'agit de réadapter en ménageant les droits acquis et en assurant la transition indispensable. Ce sera là une œuvre de liberté, de longue rééducation et de véritable démocratie.

Que la partie thioise du pays de Herve (prolongé de cette portion des Hautes Fagnes qui a droit au titre d'Ardennes flamandes) reprenne son antique dénomination et que le « Vieux Limbourg » ajouté au pays lossain qui a pris son nom et dont il ne sera séparé que par une lieue de terre romane devienne une province de Limbourg plus complète et plus logique. Autant que le signe d'une intégrité culturelle reconquise, ce sera là une revanche de l'histoire pour le plus grand bien de la patrie entière.

Et quelle puissante signification si un jour le sommet de la Belgique — le Signal de Botrange — devient le point d'intersection de trois provinces belges et celui de rencontre de nos trois langues nationales !

Enfin — *in cauda venenum* — ce sera là la meilleure réponse et la plus péremptoire — à faire aux visées et aux appétits pan-germanistes.

* * *

Et si à cette esquisse d'une Belgique nouvelle, j'ai donné un titre fragmentaire, c'est que j'y ai vu le signe de l'effort immédiat à

Fouron Saint Pierre (Sint Pieters Voeren), Teuven, Remersdaal et Aubel. Sont officiellement de langue allemande, mais foncièrement flamandes : Homburg, Sippenaken, Gemmenich, Montsen, Moresnet, Kelmis (la Calamine ou ancien Moresnet neutre), Hendrikapelle (Henri-Chapelle), Welkenraat, Balen, Membach ; Néau (Eupen), Kettenis, Walhorn, Lontsen, Hergenraat, et Nieuw-Moresnet.

Sont authentiquement de langue allemande : Eynatten, Hauset et Raeren. A remarquer la situation unique de la ville d'Aubel, officiellement trilingue. La section occidentale avec Saint Jean Sart est Wallonne, la partie médiane est flamande, le hameau oriental de La Clouse est « soi-disant » allemand.

tenter par un peuple qui veut réaliser sa plénitude culturelle en l'intégrant dans nos vieilles entités nationales.

Il y a du pain sur la planche. MM. les Flamands, à l'ouvrage !

PAUL LESPINEUX,

Avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles.

Léon Bloy et sa mission

... Une méditation de longues années sur ce problème, c'enfoncée avec d'autres méditations plus autorisées que la mienne à toutes sortes de titres, m'a convaincu *pour ma part*, (mais je parle ici *en homme*, comme on dit toujours le faire quand il s'agit de ce qui se passe de plus secret entre une âme et son Dieu), que Léon Bloy a dû se tromper quant aux « révélations » d'Anne-Marie et, par conséquent, en partie, au moins, quant à « la mission exorbitante qu'il a plu à l'Esprit-Saint de confier à l'un des plus pauvres de ce monde », ainsi que le porte la dédicace de mon exemplaire du *Salut par les Juifs*.

Je crois trouver la cause et la confirmation tout ensemble de ce que je tiens pour son erreur, d'abord dans son tempérament mais, surtout, dans sa physionomie religieuse proprement dite :

« Héritier des impatiences d'Hello, il semble — a dit Maritain — qu'il n'ait jamais accepté de renoncer complètement aux splendeurs du sensible, pour chercher au delà, dans l'obscurité d'une contemplation purement spirituelle, Celui qui est au-dessus de toute pensée. Signes sensibles et tangibles de la gloire de Dieu, voilà l'objet de sa faim jamais assouvie. Ainsi c'est dans le monde des formes et des images que les touches mystiques viennent se répercuter et qu'arrive à se transformer le sens le plus authentiquement chrétien des exigences absolues du Seigneur. Discorde, dès lors, et disproportions : le sentiment du mystère, si pur en lui-même, si élevé chez Bloy, se traduira parfois par des fulgurations et des ténèbres trop matérielles.

« La juste perception de ce que l'opération du Saint-Esprit comporte d'unique et d'exceptionnel en chaque âme docile (au moins quant à la *manière* de faire les choses ordinaires), deviendra le goût des œuvres extraordinaires, et du grandiose romantique projeté en Marchenoir. L'absolu pour lequel il vivait, on peut croire que Bloy le cherchait un peu trop du côté des divinations individuelles du cœur et des intuitions de l'art, négligeant à l'excès les valeurs universelles de l'intelligence et de la raison, et prenant quelquefois pour règle de discernement pratique, et d'affirmation inconditionnée, les décrets de ses dispositions affectives » (1).

Héritier et copartageant d'Ernest Hello, il le fut d'abord de Joseph de Maistre, qu'il a longtemps et passionnément admiré et pratiqué. Comment n'en être pas frappé, quand on rapproche de l'œuvre de Bloy le texte suivant des *Soirées de Saint-Petersbourg* — pour borner là la comparaison ?

« Le Sénateur » vient de montrer que la Puissance des Ténèbres fait partout, à ce moment — en 1809 —, d'énormes efforts pour expulser le catholicisme de la terre :

« Contemplez, dit-il, ce lugubre tableau ; joignez-y l'attente

(1) JACQUES MARITAIN, « Le témoignage d'un ami de Léon Bloy », *Revue catholique des idées et des faits*, du 16 janvier 1923.

des hommes choisis, et vous verrez si les illuminés ont tort d'envisager comme plus ou moins prochaine une *troisième explosion* de la toute-puissante bonté en faveur du genre humain. Je ne finirais pas si je voulais rassembler toutes les preuves qui se réunissent pour justifier cette grande attente. Encore une fois, ne blâmez pas les gens qui s'en occupent et qui voient, dans la révélation même, des raisons de prévoir une *révélation de la révélation*. Appelez, si vous le voulez, ces hommes *illuminés*; je serais tout à fait d'accord avec vous, pourvu que vous prononciez le nom sérieusement.

» Vous, mon cher comte, vous, apôtre si sévère de l'unité et de l'autorité, vous n'avez pas oublié sans doute ce que vous avez dit au commencement de ces entretiens, sur tout ce qui se passe d'extraordinaire dans ce moment. Tout annonce, et vos propres observations même le démontrent, *je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas*. Vous ne pouvez donc pas, sans vous mettre en contradiction avec vous-même, condamner ceux qui *saluent de loin cette unité*, comme vous le disiez, et qui essaient, suivant leurs forces, de pénétrer des mystères si redoutables, sans doute, mais tout à la fois si consolants pour vous.

» Et ne dites point que tout est dit, que tout est révélé, et qu'il ne nous est permis d'attendre rien de nouveau. Sans doute que rien ne nous manque pour le salut, mais du côté des connaissances divines, il nous manque beaucoup; et quant aux manifestations futures j'ai, comme vous voyez, mille raisons pour m'y attendre, tandis que vous n'en avez pas une pour me prouver le contraire. » (*Onzième entretien*.)

Il est à peine nécessaire de faire observer que si Bloy partageait cette « attente » d'« une révélation de la révélation », ce n'était pas dans le sens optimiste et « consolant » du Sénateur.

Dieu est Infini, et nous sommes des dieux (saint Jean). Parce qu'il sentait extraordinairement l'infinité divine, Bloy mettait non pas certes son moi orgueilleux, mais au contraire le meilleur de son moi fidèle comme à l'échelle de la non-mesure divine. Les yeux fixés sur les titans de la Sainteté, il en venait à *dilater*, démesurément la part *visible* du drame de l'âme chrétienne. « Le goût des œuvres extraordinaires » le possédait.

Dix ans d'à avant, la rencontre d'Anne-Marie peut être considérée comme le miroir de cette dilatation excessive, et, comme la projection vivante et prophétisante de Bloy lui-même, ses parents, sa mère croyante tout autant que son père incroyant, l'avaient souvent et fortement mis en garde contre son penchant au grossissement épique. « Ton malheur — lui écrit son père le 10 janvier 1869 — est de te croire supérieur et destiné à de grandes choses » « Peut-être bien que Dieu te punit et qu'il t'éprouve », lui écrit sa mère avec plus de nuance, et comme par un pressentiment du destin contradictoire de son fils, *chez qui l'erreur et la défaite mêmes deviendront comme le recul d'une vérité et d'une victoire autres, mais néanmoins éclatantes*; « il te punit — continu-t-elle — parce qu'à peine revenu à lui, tu t'es cru appelé à de grandes choses, il t'éprouve parce que peut-être a-t-il des desseins, mais qu'il veut te faire sentir qu'abandonné à tes propres forces, tu n'es absolument capable de rien, et qu'il tire souvent le plus vil de la poussière pour faire éclater sa puissance... » (2 juillet de la même année) (1).

* * *

Qu'on n'aille surtout pas croire que ma pensée s'rait que Léon Bloy n'avait reçu aucune mission. Tout au contraire, *les faits* me convainquent qu'il en avait une, et fort importante, pour qui croit au prix des âmes. Je la considère même, cette mission surna-

turelle et apostolique d'écrivain, comme rattachée, dans une certaine mesure et dans un sens large, au grand don de prophétie qui ne cesse d'élever la voix dans l'Eglise pour rappeler aux âmes les vérités éternelles, et, de la même manière, comme portant sur la grande marche de celle-ci dans son exode vers la Parousie.

Mais, avec le Père Clérissac, dans son profond ouvrage d'une si grande tension surnaturelle sur le *Mystère de l'Eglise*, j'ajouterai : « Inutile d'insister... sur la vraie nature du don de prophétie, qui n'est pas seulement la prévision et la prédiction d'un événement futur, mais dont l'objet peut être toute vérité relevant de la connaissance de Dieu seul, et par conséquent surnaturelle et *distante*. » (p. 108). Ce qui permet de considérer que « le magistère doctrinal de l'Eglise demeure un office prophétique » (idem p. 107).

De cet office, l'œuvre de Léon Bloy constitue, par nombre de ses éléments et dans son essence même, un écho d'une grandeur souvent fulgurante, et, pour beaucoup d'esprits, plein d'efficacité. Par là, on peut la rattacher à l'Apostolat de l'Eglise (comme la *Divine Comédie* d'un Dante, comme les *Pensées* d'un Pascal surtout, voire comme les romans d'un Benson ou les drames d'un Claudel) : « Par la création divine de l'apostolat, dont la source est dans l'Eglise, la parole humaine se voit désormais investie d'un rôle et d'un caractère nouveaux, qui en font une force de salut et de sainteté : « sermo sapientiae » (don d'enseigner la sagesse en éclairant les esprits et en touchant les cœurs) » (idem pp. 122-123.)

Toute parole, aussi bien, n'est-elle pas un enseignement direct ou indirect? Et la vie et la mort ne sont-elles pas attachées au mouvement de la langue, et par conséquent de la plume? Car il est impossible à l'homme de se manifester verbalement, sauf dans le délire, en dehors du domaine de l'Esprit. « La parole est un acte — disait Fello —. C'est pourquoi j'écris ». De là, la véritable et profonde importance de la littérature, du livre, de la presse, de l'écrit, de l'imprimé, et donc d'un Bloy, merveilleusement « investi de la Parole », et qui « n'écrit que pour Dieu », et dont l'œuvre, dans son ensemble, n'est qu'un puissant rappel de ces vérités essentielles que Dieu est souverain, que le Christ doit revenir en Juge et qu'il importe uniquement d'être prêts. *Estote parati et vigilate semper*.

Et quel écrivain peut autant que lui nous donner le sentiment de l'avancement de l'Eglise terrestre dans le Temps vers sa résolution éternelle, et de la chute calculée de nos minutes personnelles dans le gouffre mystérieux qui ne les restituera qu'intégrées dans la Décision divine, heureuse ou malheureuse?

« La vie de l'Eglise, a fait remarquer un théologien (1), gravite autour du futur. L'Eglise n'est autre chose que la communauté de la Parousie fondée sur Pierre seul. Son trait fondamental est *eschatologique*... Elle est faite pour la vie future, non pas pour la vie terrestre. Sans doute, elle regarde les choses d'ici-bas, et ne dédaigne pas de s'en occuper, mais uniquement dans la mesure de leurs rapports avec l'au delà et l'Eternel... »

Aussi la vie intellectuelle et morale de l'Eglise n'est pas enchaînée à ce qui passe, mais à l'éternité. Il s'agit, pour elle, de faire pénétrer le règne de Dieu dans l'homme intérieur, et si une civilisation purement terrestre veut s'installer en prétendant se suffire, l'Eglise se montre son irréconciliable adversaire. C'est le point où elle montre le mieux qu'elle se sépare complètement du monde. Elle ne peut trouver son repos dans ce qui passe. Jamais elle ne cessera de crier partout son « soyez prêts », lorsqu'une culture purement terrestre, disons laïque, voudrait

(1) K. ADAM, professeur à la Faculté catholique de l'Université de Tabbinge : *Le vrai visage du Catholicisme*, Collection de « La Vie Chrétienne », Grasset, Paris, 1931, pp. 107, 108 et 109.

(1) HUBERT COLLEVY, « L'Âme de Léon Bloy », pp. 70 et 63.

s'imposer dans les Universités, à la Bourse ou sur le Marché, ou même dans les Ecoles des tout petits. C'est le point qui amène les conflits entre l'Eglise et la terre. Partout où l'Eglise rencontre le monde dans la philosophie et la science, dans la politique et le droit, dans l'art et la littérature, l'éternel se heurte au temporel, le divin à l'humain, le royaume du Christ au royaume du Monde. »

Sous ce rapport, l'œuvre de Bloy est très profondément catholique : « son attitude est consciemment intemporelle » ; elle s'élève, vis-à-vis du « siècle », comme un signe de contradiction violente. *Nolite conformari huic saeculo* (Saint Paul) : voilà ce qu'elle dit.

Elle concorde, au surplus, d'une manière frappante, avec l'atmosphère surnaturelle de notre époque, en cela qu'il n'est pas possible de ne pas « craindre », avec les papes, devant « l'immense calamité des temps » (1), « que véritablement le fils de perdition dont parle l'Apôtre (II, Thess. II, 3) n'ait déjà fait son avènement parmi nous » (2).

* * *

Mais je considère surtout et avant tout la mission véritable de Léon Bloy comme relative à certaines âmes déterminées à qui il a rompu et continuera, par son œuvre qui émerge de plus en plus glorieusement de l'ombre, de rompre leur pain de salut. Et ceci, je suis, comme on dit, *payé* pour le penser et l'affirmer (3).

Non pas, cependant — il importe de le préciser — qu'il faille considérer Léon Bloy comme un docteur, ni comme un père de la vie spirituelle. Il s'en défendait lui-même avec véhémence.

« Je devine — écrivait-il à quelqu'un qu'il avait contrarié — que vous avez beaucoup lutté pour obtenir la grâce de m'écrire sans violence, — violence, je le dis en passant, qui ne m'aurait pas déplu. Ce qui peut me déplaire, c'est de vouloir à toute force que je sois un saint et un prophète et de me parler en conséquence. Alors, comme je tiens de mon origine un sentiment très vif du ridicule, je ne connais plus d'autre besoin que celui de me défendre avec les armes que Dieu m'a données, et on est sûr d'écooper ferme. »

La pensée que toutes mes lignes peuvent être étudiées, commentées, discutées comme les lignes du Texte sacré, m'indigne profondément et me porterait à détester mes propres œuvres, parce que c'est trop bête.

Rien n'est plus facile que d'« être avec moi ». La recette infallible, c'est d'avoir, je ne dis pas de la bonté, mais de la *bonhomie*, et de ne pas m'infliger une situation de bonze, que je trouve ridicule, rapetissante, humiliante en vain et qui me fait horreur. Or vous êtes figé dans le respect. Il faut changer cela. Alors seulement nous pourrions marcher ensemble. J'ai soif d'être regardé comme un pauvre homme, très isolé et plein d'amour. Rien de plus. Vous ne connaissez pas ma faiblesse, ni mon ignorance, ni mon abjection véritable, ni ma tristesse de démon, et vous ne savez rien de la Joie qui est au fond de mon âme » (4).

Il est bon de donner, de cette véritable manière d'être de Bloy,

(1) BENOÎT XV, première lettre encyclique (Immaculée Conception, 1914).

(2) PIE X, première lettre encyclique, 4 octobre 1903.

(3) Cf., outre ces deux documents, la lettre *Officium Omnium* de Pie XI, (du 1^{er} août 1922) : « Nous vivons, y dit le Saint-Père, les temps périlleux décrits par l'Apôtre, où les blasphémateurs, les orgueilleux et les séducteurs sont pires que jamais, *proficuntur in pejus*, s'égarant et égarant les autres... »

(4) Cf. encore : dans *Antimoderne* de J. MARITAIN, « Réflexions sur le temps présent » ; *La Parousie*, du Cardinal BILLOT ; *L'Apocalypse de Saint Jean*, du R. P. ALLO, O. P.

(5) Cf. *Quand Dieu parle*. Combien ne sommes-nous pas à pouvoir relire en béniissant Bloy ce passage de l'Apôtre saint Jacques ? « Mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'égare loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'égare sauvera son âme et couvrira une multitude de péchés » (Épître, 5, 20) ?

(6) *Mon Journal*, 2 janvier 1900.

pour qu'elle soit bien acquise, au moins un deuxième exemple, ce que je fais, en citant une autre lettre de lui écrite « au su » et d'un jeune calviniste qui prétend que ses livres ont converti et qui veut lui être présenté ». On remarquera, à cette occasion, le vrai cas que Bloy faisait du prêtre :

« Je recevrai volontiers M. Georges D. lundi entre deux et trois heures. Mais rappelez-vous ce que vous m'avez dit. Je compte sur un homme de bonne volonté acquis déjà au catholicisme et qui veut résolument abjurer. Je le présenterai alors à un très bon prêtre, homme simple qui l'introduira dans l'Eglise. Voilà tout. Si les choses n'en sont pas à ce point, je préfère ne connaître votre ami que plus tard. Je ne veux m'intéresser qu'à des hommes vraiment hommes et sachant ce qu'ils veulent faire. Le rôle d'apôtre ou de « devin » ne me convient pas du tout, et je tiens de plus en plus à n'être pas exhibé comme un thaumaturge ou comme un mage. Que cela soit bien entendu, n'est-ce pas ? »

Pourquoi ne m'écrivez-vous pas avec simplicité ? Pourquoi me servirez-vous des phrases qui ne peuvent convenir qu'à un Péladan ? Pourquoi la « révélation des Trois Personnes de la Sainte Trinité » que je dois faire à votre ami ? Je m'efforce d'être un homme de prière, et je n'ai pas reçu une telle mission. Pourquoi aussi « l'or de mon esprit par lequel vous entendez la Parole de Dieu qui est en moi », comme si j'avais dit une chose pareille ? *Eloquia domini, Argentum*. Tel est le texte que vous me faites dénaturer gratuitement. Comment m'avez-vous donc lu ?

Mais, or ou argent, de quel droit supposez-vous que la Parole de Dieu est en moi et comment osez-vous me donner une pareille attitude ? C'est détruire à l'avance toute l'autorité que je pourrais avoir sur votre ami lequel ignore ce qu'est l'Eglise, ce qu'est un prêtre et qui, naturellement, compte déjà beaucoup plus sur moi, me considérant d'après vous comme un prophète, qu'un sur un ecclésiastique très-humble dont le caractère sacré lui est inconnu.

Ne voyez-vous pas, mon ami, que, poussé, à votre insu, je pense, par une espèce de rage littéraire, vous me mettez dans une situation ridicule... » (1).

Bloy, à la vérité, est un réveilleur d'endormis, c'est un suscitateur d'âmes, prodigieux quand il agit dans sa ligne providentielle. Sa manière, c'est l'ébranlement, la violence (2) : il galvanise, il vous lance, par des moyens à lui, dans les bras de Dieu et de l'Eglise, qui se chargent du reste. « Je suis un isolé, je suis un irrégulier, je suis un batteur d'estrade », lui ai-je plusieurs fois entendu dire.

Principalement, il introduit dans l'Eglise ; il n'y dirige pas. Son introduction est d'ailleurs très profonde, comme d'une flèche qu'un bras de fer ficherait jusqu'au cœur de l'arbre, à ne jamais plus pouvoir la retirer. Mais, à l'intérieur, on trouve le Magistère institué, et l'Esprit de Dieu. Ce qui ne veut nullement dire qu'on ne puisse plus rien recevoir de lui, après qu'on a pénétré dans le réseau vivant des doctrines et des disciplines sacrées. Mais si l'on reçoit, c'est, alors, confirmé dans la ligne de l'Orthodoxie et de sa surnaturelle sécurité, et dirigé prémuni par elle. Au besoin, l'Esprit-Saint trie...

* * *

Certains, trop engoués de lui, (or il ne faut jamais l'être d'une personne), méconnaissent sa situation véritable, l'endroit exact

(1) *Mon Journal*, le 21 novembre 1898.

(2) De là qu'il déplaît si fort à beaucoup, que cette rudesse choque rebute, alors que pour ceux qu'elle féconde, elle était indispensable pour pulvériser la gangue mauvaise qui les retenait prisonniers. C'est d'ailleurs un phénomène général que tout écrivain supérieur exclut tout un public — moins aussi large que celui qu'il fixe. Ainsi il ne laisse personne indifférent. Seulement, ce qui caractérise Léon Bloy, c'est que cette exclusion est, chez lui, exceptionnellement forte et tranchante.

où l'on peut valablement le trouver : — ni docteur, ni airain sonore —, et ils paraissent l'ériger en oracle unique.

« Parmi ses fervents, s'ignale Maritain, je connais quelques esprits dont il eût jugé lui-même l'admiration intempérante et peu tolérable » (1). Ceux-là sont tels parce qu'ils n'ont sans doute pas pénétré assez profondément dans la vie intérieure, ni dans le Mystère de l'Eglise. Et peut-être aussi, d'un côté plus humain, parce que leur tempérament personnel et leur originalité littéraire ne sont pas suffisamment forts.

C'est surtout devant un homme comme Bloy, au caractère dominateur d'exception et d'intensité, qu'il faut rester libre et se comporter en « homme d'Absolu ». — « Je n'aime rien tant que la liberté », déclarait Péguy (le plus fidèle des hommes, pourtant). « La liberté est un système de déférence... La liberté est un système de respect... La liberté est un système de courage... La liberté est la vertu du pauvre... » (2). Autant dire qu'elle est sa richesse intemporelle et sa dignité inaliénable. « Que chacun soit proprement ce qu'il est. Et le plus profondément qu'il peut. Alors on peut causer » (3).

Etre fidèle à soi-même pour être fidèle à Dieu, mais c'est là suivre la leçon même de Bloy, d'indépendance indéfectible à l'égard de tout ce qui n'est pas l'Absolu divin ! (« Je n'appartiens à rien ni à personne, sinon à Dieu et à son Eglise », proclamait-il lui-même (4).) Et il n'y a, dans cette conduite à son égard, rien qui soit incompatible avec la justice, ni avec une reconnaissance qui, pour beaucoup d'entre nous, doit rester proprement *éternelle*. Car cette vraie liberté est la condition même du don total à Dieu, comme elle est celle de la fidélité véritable à l'égard des hommes, et par conséquent à Bloy lui-même. « Celui qui ne hait pas son père, sa mère, sa femme et ses enfants, et ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple » (5). Et ceci, c'est la leçon du Christ.

Lui-même, encore une fois, ne disait pas autre chose : « Vous ne me connaissez guère, écrivait-il à une mère qui craignait pour sa fille son influence (6), si vous avez pu me croire capable de lui conseiller des extravagances. Je suis, au contraire, le mortel ennemi des extravagances et des imbéciles que j'ai passé ma vie à combattre. Et j'entends par là tous ceux qui, comptant sur leur pauvre jugement de deux sous et oubliant que Dieu est le maître, prétendent gouverner les autres en les contraignant à voir ou à penser comme ils voient ou pensent eux-mêmes, sans aucun égard pour la vocation particulière dévolue à chacun de nous. Ces pauvres gens nomment sagesse ou raison ce qui ne serait, en réalité, que l'étouffement des âmes dans la plus abjecte médiocrité... La vraie sagesse consiste à faire simplement, docilement ce que Dieu demande à l'âme, comme il le veut et quand il le veut ».

Oui, elle est le seul vrai moyen d'échapper à ce que Péguy appelait « les voies scolaires de l'élevage » (7), le seul qui ne trompe pas pour se dresser un peu au-dessus de l'« immense tourbe d'hommes qui pensent par sentiments tout faits » (8).

Liberté et fidélité : telles sont, dirons-nous, les deux fonctions indivisibles de la saine et sainte dignité humaine. Bloy lui-même ne peut réclamer autre chose.

« Il reste — comme l'a écrit Termier — qu'aucun écrivain, peut-être, en dehors des ouvriers sacrés qui ont travaillé sous la dictée même de Dieu, n'a agi avec une telle intensité sur certaines âmes ;

et si c'est là, comme je le crois, pour l'écrivain, le signe distinctif du génie de transformer son lecteur, de lui imposer des habitudes nouvelles, des pensées nouvelles, une vie intellectuelle et morale nouvelle, de l'acclimater dans une nouvelle patrie, Léon Bloy est, à coup sûr, l'un des plus grands parmi les hommes qui ont reçu mission d'écrire » (1).

* * *

On a beaucoup attaqué Bloy sur certaines de ses « doctrines ». Je me garderai bien de paraître éviter de rencontrer ces attaques.

Mais d'abord sont-ce des doctrines au sens propre du terme ? — Evidemment non !

Nous touchons ici à un point où, vraiment, il y a un effort de sympathie à faire, si l'on ne veut pas manquer cruellement de justice à un chrétien hardi, mais orthodoxe. Seulement, pour cela, il faut délaissé le point de vue théologique pur, et se placer au point de vue psychologique, comme il est très souvent nécessaire de le faire pour saisir exactement les problèmes religieux.

Bloy était extrêmement attaché à la pureté de l'enseignement de l'Eglise. « Je suis avant tout, surtout, catholique romain, — a-t-il déclaré —, et j'ai depuis très longtemps épousé toutes les conséquences possibles de ce principe. Cela, c'est mon substrat. Si on ne le voit pas, on ne peut rien comprendre à ce que j'écris ». A ses yeux, l'Eglise était en tout premier lieu *enseignante*. Et il mettait son plus pur honneur et sa meilleure joie à être enseigné par elle, ce qui représentait pour lui non pas une attitude passive ou froidement intellectualiste, mais, au contraire, la plus forte des activités intellectuelles, mentales et morales, encore qu'elle soit à base de mystère et de prémotion divine. Il *croyait* avec toutes les énergies de son être.

Dans la chose enseignée, la part du mystère le fascinait, parce qu'elle est comme l'orient de la perle divine de la Foi. Il ne prétendait naturellement pas à la pénétrer : « Le mystère n'est pas obscur, a-t-il dit quelque part, il est différent ». De soi, le mystère, s'il est fait pour nous, n'est rien de nous. Il nous dépasse, et il faut que la Toute-puissance divine elle-même intervienne pour nous joindre à lui. Bloy considérait que l'acte le plus haut de l'esprit humain est de venir se cogner avec un amour indéfectible contre cet éblouissement, en attendant l'éternel face-à-face.

D'autre part, ce qu'il pensait avoir reçu d'Anne-Marie occupait une place saillante dans sa vision personnelle du Mystère. Mais, à ses yeux, il ne pouvait y avoir de contradiction essentielle entre ce qui, venu d'elle, était tenu par lui comme l'expression de la vérité, et le mystère lui-même, dans sa réalité divine et impénétrable, pas plus qu'entre les affirmations de la voyante et l'enseignement doctrinal de l'Eglise.

Le mystère en soi, — ce que l'Eglise enseigne, — et « les révélations » d'Anne-Marie (en tant qu'elles pouvaient intéresser la Religion), ces trois termes-là ne pouvaient, dans sa conviction globale, *qu'être conciliables*. Ou, alors — *et il n'est pas permis d'en douter* — Bloy aurait rejeté absolument ses aperçus inspirés des paroles d'Anne-Marie, tout comme il a humblement accepté la mort dans un lit, bien qu'ayant convoité et attendu toute sa vie la mort violente du martyre. Car rien ne lui faisait tant horreur que l'hérésie et la désobéissance.

Dans sa préface aux *Voix qui crient dans le désert* d'Ernest Psichari, le général Mangin a parlé d'« une révélation dans la Révélation » (2), qui représente, pragmatiquement, la religion pour

(1) *Libre Belgique*, Bruxelles, du 3 janvier 1931.

(2) *L'Argent*, III, p. 429 et suiv.; idem, suite, XIV, p. 180.

(3) *Un nouveau théologien*, XIII, 174.

(4) *Mon Journal*, 28 décembre 1899.

(5) SAINT LUC, XIV, 26.

(6) *La Porte des Humbles*, p. 175, Paris, MERCURE DE FRANCE, 1920.

(7) PÉGUY, *Note sur M. Descartes*, IX, p. 143.

(8) IDEM, *Note sur M. Bergson*, IX, p. 20.

(1) *Introduction à Léon Bloy*, pp. 31-32.

(2) Qui n'est pas la même chose que la « révélation de la révélation » de Joseph de Maistre.

chacun de ceux qui la vivent Bloy était un de ces rares croyants qui cherchent sans cesse à saisir davantage de « lumière invisible » (1). Il était — pour reprendre une expression de saint Augustin — une foi qui cherche intelligence, *fides quaerens intellectum*. Mais sa manière de chercher était non pas analytique et déductive, mais intuitive et imaginative, « illative », pourrait-on dire avec Newman, car elle le portait, elle le précipitait, plutôt, au sein de la réalité vivante et concrète, telle que la lui faisaient apercevoir ses lumières personnelles, son instinct, son inconscient, son génie, son être tout entier.

« La théologie, à proprement parler, — a délimité profondément l'auteur de *La Grammaire de l'assentiment*, — s'occupe de l'assentiment notionnel, la religion s'occupe de l'assentiment imaginatif et réel » (2).

Bloy, esprit violemment intuitif et imaginatif, croyait massivement le Dogme, d'une part, et, de l'autre, réalisait intensément et dramatiquement sa propre « religion vitale » (3), sa force d'originalité créatrice intervenant puissamment dans cette réalisation personnelle. Entre les deux, il interposait peu, trop peu, la Théologie (4). En cela, il serait à rapprocher des chrétiens orientaux, qui vivent leur religion beaucoup plus par le cœur et l'imagination que par l'intellect (5). C'est ce qu'il exprime lui-même — avec son relief accoutumé et truculent — quand il écrit à sa fiancée : « La philosophie m'ennuie, la théologie m'assomme, les paroles sans amour me sont inintelligibles, les raisonnements des sages m'apparaissent comme un cloaque de ténèbres et l'orgueil de l'esprit humain me fait vomir » (6).

Mais de là à le taxer d'hérésie, quel abîme!

On connaît sa lettre au directeur de l'Université catholique de Lyon, en réponse à des attaques virulentes insérées dans cette revue et renfermant cette imputation d'hérésie, après la publication du *Salut par les Juifs*. Elle fixe bien sa position et son sentiment à cet égard.

Bloy commence par reconnaître la plénitude du droit qu'on a de faire passer ses livres au crible de la critique.

« J'aurais certes mauvaise grâce — écrit-il (*Le Mendiant ingrat*, 30 mars 1893) — à contester aux autres un droit de critique ou de blâme dont j'ai si largement usé moi-même que beaucoup de gens, plus ou moins sincères, plus ou moins informés, me croient exclusivement un pamphlétaire.

Il serait donc, à mes yeux, très naturel que votre collaborateur n'aimât pas mon livre, et je trouverais parfaitement légitime qu'il le condamnât littérairement, fût-ce avec une extrême dureté ».

Mais ce qu'il ne peut admettre, c'est qu'on l'accuse, sans preuves, « du crime le plus énorme que puisse commettre un chrétien (7) ».

(1) BENSON.

(2) *La Grammaire de l'assentiment* (chap. VI, al. 1^{er}).

(3) NEWMAN, idem.

(4) Et c'est en quoi des hommes comme Termier, Maritain, Van der Meer et le signataire même de ces lignes, quoique sortis de Bloy, s'en différencient profondément. Mais nous y voyons aussi à une époque religieuse toute différente, car elle est placée, dans ses parties hautes, sous le signe direct du Docteur commun de l'Eglise, saint Thomas d'Aquin, notre lumière et notre maître à penser, parallèlement révéler de chacun de nous, quelles que soient nos capacités diverses à le recevoir.

(5) Trop de catholiques, malheureusement, font l'inverse. C'est l'intellect, le cœur, l'imagination, toute l'âme et tout le corps, l'être humain tout entier qui doit vivre la religion. Il est bien permis de remarquer que notre conception occidentale de l'enseignement religieux apparaît, en général, défectueuse à cet égard. On lira avec fruit et intérêt, à ce propos, l'article publié, par Dom LAMBERT BAUDUIN, moine de l'Union du prieuré d'Amay (Belgique) dans *Trenikon* de février 1931, sur « Liturgie et catéchisme en Occident et en Orient ».

(6) *Lettres à sa fiancée*, p. 47.

(7) Souligné par moi.

« Je parle — explique-t-il — du crime d'hérésie (1), infiniment plus grave, aux yeux de l'Eglise, que toutes les autres prévarications ou injustices. Depuis le 15 février, tous les lecteurs de votre revue peuvent croire que je suis un rénovateur de l'hérésie de Vintras et que j'annonce, dans les termes les plus explicites, « une prochaine incarnation du Paraclet ».

« Cette vieille hérésie, bien antérieure au misérable Vintras m'a toujours fait horreur, et mon livre n'en dit pas un mot... »

L'a-t-il, en effet, assez dite son horreur pour toute espèce d'hérésie, pour le protestantisme, pour le modernisme!... L'exemple de l'*Épopée byzantine* qu'il m'a donné porte la dédicace suivante : « ... Pour le dégoûter un peu plus de l'église prétendue orthodoxe ». A-t-il assez exalté l'intransigeance et tranchante hauteur du Dogme! Avec quelle volupté, signalant plusieurs « points de foi » à un correspondant rétif, les déclare-t-il « tous aussi tridentins les uns que les autres » (2).

Je veux pourtant examiner, à titre d'exemple, ce fameux reproche « d'hérésie » au sujet, précisément, de sa « doctrine » du Saint-Esprit. (Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de doctrine).

« Jésus — lit-on dans *Le Salut par les Juifs* — n'avait obtenu des Juifs que la haine et quelle haine : les chrétiens feront largesse au Paraclet de ce qui est au delà de la haine.

Il est tellement l'Ennemi, tellement l'identique de ce *Lucifer* qui fut nommé *Prince des Ténèbres*, qu'il est à peu près impossible — fût-ce dans l'extase béatifique — de les séparer...

« Que celui qui peut comprendre comprenne. »

Une note vient alors au bas de la page, rédigée en ces termes vigoureux :

« Ces dernières lignes ont eu l'honneur d'émouvoir un Jésuite qui prétendit que de telles assertions étaient destructrices du dogme. « Est-ce une assimilation métaphorique ou une affirmation absolue? ». Tel fut son cercle de Popilius. Comment lui expliquer que ce n'est ni l'une ni l'autre? Comment faire entrer dans un cerveau plein de formules que la difficulté cesse et que le cercle est rompu aussitôt, par exemple, qu'on rapproche de ce passage la prière liturgique du Samedi-Saint : *Lucifer, inquam, qui nescit occasum* ? (3). Les très rares chrétiens qui font encore usage de leur raison peuvent remarquer qu'il ne s'agit pas, ici ou là, de métaphore, non plus que d'affirmation rigoureuse dans le sens de la doctrine révélée (4), mais simplement de constater le mystère, la présence du Mystère, au scandale des imbéciles et les théologiens pédants qui affirment que tout est éclairci » (5).

Cette déclaration suffirait déjà pour établir que nous ne sommes absolument pas dans l'ordre doctrinal, mais simplement dans l'ordre du sentiment religieux, dans l'ordre psychologique. C'est pourquoi je n'entreprendrai ni de justifier, ni de repousser, ni même d'expliquer le rapprochement (qui, personnellement m'apparaît assez obscur) que fait Bloy du passage susdit de la Liturgie du Samedi-Saint et de son propre texte : « Il est tellement l'ennemi, etc... » Quoi qu'il en soit, je tiens un tel rapprochement pour purement privé et pour purement subjectif (6).

Cependant, je crois qu'il est bon, étant donné l'hostilité acharnée de certains, de dégager nettement une certitude : c'est que Bloy n'a jamais pensé un instant à confondre, en quoi que ce

(1) Souligné par moi.

(2) *Mon Journal*, le 8 août 1899.

(3) Voici le passage liturgique au complet; il est tiré de la dernière partie de la bénédiction du clerc pascal, au sujet duquel le prêtre dit : « ... Et in odorem suavitatis acceptus, supernis luminaribus miscetur. *Flammam ejus lucifer matutinus inveniat. Ille, inquam, lucifer qui nescit occasum. Ille, qui regressus ab inferis, humano generi serenitas alluxit...* etc ».

(4) Souligné par moi.

(5) *Le Salut par les Juifs*, édition reprise par G. CRÈS, Paris, 1914, pp. 158-159.

(6) Et je ne parle pas de la valeur doctrinale des textes de la liturgie par rapport à la Révélation!

ût, l'Esprit-Saint et Lucifer! (Ce qui est *confondant*, c'est d'avoir l'affirmer).

Bloy, passionnément épris de symbolique scripturaire, à la suite de son initiateur l'abbé de Moidrey (qui fut l'auteur d'un livre intitulé : « La Salette et le sens mystique des Livres Saints », Paris, 1867, livre que je n'ai pas pu me procurer jusqu'à présent, mais dont l'existence m'a été signalée), Bloy, dis-je, aimait à faire des rapprochements semblables à celui qui précède, saisissants, et capables à tout le moins pour lui) de jeter quelque éclair sur les mystères obscurs du Salut. Un homme comme Claudel, loin de s'en scandaliser, a même écrit au sujet de l'ouvrage en cause que cet admirable livre : *le Salut par les Juifs* rouvre la voie de cette grande exégèse symbolique qui a été suivie par les Pères pendant les douze premiers siècles de l'Eglise et par où tout l'art chrétien est passé. (1) »

Quoi qu'il en soit, quand Bloy avance que l'Esprit-Saint « est tellement l'identique de ce *Lucifer* qui etc. », « identique », ici, ne peut naturellement pas dire, selon la définition du dictionnaire, le celui Hatzfeld et Darmesteter par exemple : « dont la nature est absolument la même que celle qu'une autre chose », — mais bien : dont le rôle (et non la nature), *en une manière* (et non absolument), revêt le même aspect : à savoir que l'Esprit-Saint devient l'ennemi des mauvais chrétiens, d'une manière *analogue* à celle de Lucifer est *l'ennemi* » du genre humain, et, très spécialement,

du genre humain baptisé. Ceci, en faisant observer que l'inimitié présente deux aspects réciproques : l'un, actif, et l'autre, passif, Satan, qui hait, et le genre humain, qui est haï. Bloy, pour les besoins de son assimilation purement verbale ou purement extérieure et, si je puis dire, topographique, interfère les deux termes, semblablement à ce qui se passe dans la parabole du Bon Samaritain : « Lequel des trois te semble avoir été *le prochain* de celui qui était tombé entre les mains des voleurs? — Le docteur répondit : « *Celui qui a exercé la miséricorde envers lui* », alors que, logiquement, le prochain c'est celui envers qui la miséricorde est exercée.

Ce qui est absolument sûr, c'est que Bloy adorait le Saint-Esprit, et qu'il l'adorait, comme Sanctificateur et Réalisateur du plan divin, d'une manière très spéciale, (ce qui est malheureusement fort rare chez les chrétiens), et qu'il abominait, non seulement le Démon, mais encore tout ce qui lui paraissait en porter la marque ou présenter une disponibilité quelconque dans son sens. On trouvera la preuve de ce double sentiment, — dont son amour sans borne pour la Sainte Vierge était le garant et le nœud —, à toutes les pages de son journal. Il n'y a pas autre chose à envisager. Je sais bien que certaines manières de s'exprimer peuvent quelquefois donner superficiellement le change, surtout aux esprits étrangers à certains procédés de l'expression littéraire. Mais c'est le moment de se souvenir que Bloy écrit toujours en poète visionnaire.

(1) *Revue catholique des idées et des faits* du 30 avril 1926.

(A suivre.)

LÉOPOLD LEVAUX.

Les idées et les faits

BELGIQUE

Le milliard des banquiers

Dans le numéro d'août du Flambeau qui vient de paraître on a lu ce... très curieux article signé Publicanus :

« Puis donc qu'un Prince ne peut, sans s'exposer beaucoup, parvenir à passer pour magnifique et libéral, s'il est sage, il doit mépriser les discours qui pourraient le faire passer pour être trop resserré. »

MACHIAVEL.

« Les banquiers sont précisément les hommes qui, pour la conduite des finances publiques, méritent le moins de confiance. »

LEROY-BEAULIEU,

Traité de la Science des Finances.

Lorsque, le 22 mai 1926, le premier ministre de M. Jaspar rassembla autour de ce chef ardent, les caisses du Trésor étaient vides. Elles l'étaient pareillement, ou presque, quand le troisième ministre Jaspar acheva de se désagréger le 21 mai 1931. Et le public, se rappelant comment ce pauvre M. Janssen a été traité, se demande si l'opinion n'a pas été injuste envers lui, ou mieux encore, s'il ne serait pas temps de le rappeler rue de la Loi pour enseigner quelques expédients à M. Houtart.

La psychologie de cette aventure est bien simple. Pendant les six mois où M. Francqui fit partie du gouvernement, la terreur régna au ministère des Finances; un ordre impitoyable nettoya les comptes douteux; le Parlement vota sans murmurer des impôts héroïques.

Le dictateur retourné à ses vastes affaires, le soin de la trésorerie se subdivisa entre deux hommes. Scission fatale. Car, si M. Francqui avait à la fois la compétence et l'énergie, M. Jaspar n'avait que l'énergie, surtout l'énergie verbale des fins de banquet,

et le baron Houtart n'avait que la compétence, et plutôt la compétence qui explique les erreurs que la compétence qui les prévient.

Ni l'un ni l'autre ne comprirent qu'il fallait, avant tout, sauvegarder les résultats du redressement miraculeux opéré par M. Francqui. Pas une fois, au cours de ces cinq années, la question de confiance ne fut posée pour arrêter le Parlement sur la pente fatale. Toujours une transaction intervint, sauvant un ministère qui ne concevait pas que la Belgique pût vivre sans lui.

Le gouvernement sacrifia des millions sans mesure pour faire de la politique sociale afin d'empêcher le retour au pouvoir d'une majorité qui aurait pillé le Trésor. Et cependant, il ne passa pas pour « magnifique » aux yeux des éternels surenchérisseurs qu'il se flattait de désarmer par ses largesses.

Conséquence grave pour l'avenir : le pays se demande si un ministre conservateur et bourgeois, et financier professionnel de surcroît, est plus capable de gérer avec économie les deniers publics que les professeurs de la démocratie chrétienne ou les alchimistes de l'extrême-gauche.

* * *

Car nos finances ont été mal gérées. Les officiels et les officieux ont vitupéré M. Van Overbergh qui, dans un mémorable rapport au Sénat, a révélé la profondeur du gouffre. Tout haut, on l'a traité de défaitiste, sinon de mauvais citoyen. Tout bas, on a dû confesser qu'il avait raison. Mais il s'agissait, par un silence habile, de faire réussir l'emprunt.

Comme si la Belgique, saine, forte, loyale, avait besoin de camoufler son bilan! Et ceux mêmes qui jouaient la comédie de l'abondance, avaient une telle peur que l'emprunt échouât, qu'il fut cédé aux banquiers à un taux qui effara tous les gens de métier.

Alors que les fonds à 5% étaient depuis de longs mois au pair

ou au-dessus du pair, que le Trésor avait, en décembre 1930, placé un emprunt 4 1/2 % à 95 3/4 en Hollande, le nouvel emprunt 5 % d'un milliard fut émis à 96 %.

Cadeau de 2 % au moins soit, sur un milliard emprunté, 20 millions, fait — oh ! pas intentionnellement, nous rougirions d'avoir pareille pensée — mais bêtement, qu'on nous passe la crudité du mot propre, aux souscripteurs de l'emprunt. Pas seulement aux Belges mais aux étrangers, que l'on chercha par des moyens enfantins à empêcher de souscrire, alors qu'on les « démarchait » il y a six mois avec un papier de 10 % plus cher, et qui, d'Amsterdam, de Londres et de Paris, se ruèrent sur un 5 % belge émis à 4 points en dessous du pair.

Emis, c'est-à-dire vendu au public, à 96, mais cédé à 93 aux banquiers qui purent en conserver pour eux-mêmes ce qui leur plut.

Combinaison fort avantageuse, si l'on songe que le gouvernement leur avait laissé tout le temps de vendre d'avance, dans les hauts prix, leurs anciennes rentes, allant même jusqu'à leur fournir bénévolement des acheteurs quand le marché se dérobait. Puis ils tirèrent le meilleur parti du paquet qui leur restait. Il n'est pas possible de mieux connaître son métier, en face d'une administration qui le connaît si mal. Pendant huit jours on agiota sous le manteau, rabaisant à un trafic de foire aux chevaux une grande opération qui aurait pu être une manifestation nationale de la santé financière du pays.

* * *

Comment en est-on arrivé là ? Par manque de courage et incapacité de se décider. M. Jaspar, superbe, ne pouvait se résoudre à admettre que les chiffres ne se plissent pas à sa volonté. Les « grands travaux », pensée suprême de son consulat, vont coûter 3.500 millions au lieu des 1.800 prévus en 1927. Les chemins de fer ne rapportent rien cette année, et on se demande ce qu'ils rapporteront les années prochaines, puisqu'on leur jette précisément dans les roues, si l'on peut dire, la concurrence des nouveaux canaux. Reculant de jour en jour l'aveu si cruel à un immense, et d'ailleurs noble, amour-propre, on laissa passer les mois de printemps. M. Fabri,

*Et ce seul nom
Nous dispense d'en dire plus long...*

avait cependant déclaré que l'emprunt devait « sortir » en mai, saison propice. Tous les jours, les feuilles financières l'annonçaient pour le lendemain. Des « tuyaux » circulaient en Bourse : ce serait un 4 % à 85 puis un 5 % à 99, (parfaitement : à 99).

Mais il y a des enfants attendus qui n'en finissent pas de naître, comme si les parents ne se décidaient pas entre une fille et un garçon. Soudainement un événement se produisit, mais qui n'était point la naissance espérée : ce fut la chute du ministère Jaspar. Et comme les banquiers avaient eu soin de stipuler qu'elles ne traiteraient qu'avec le ministère Jaspar, ne voulant pas être engagé en cas de dissolution, tout le travail déjà fait s'effondra avec le Gouvernement.

Ceci se passait, donc, à fin mai. Il fallut un mois pour former le cabinet Renkin et renouer le fil des négociations.

Le soin de les conduire incombait encore au baron Houtart. Nul homme soucieux de son sommeil n'eût voulu reprendre, à ce moment, son portefeuille. Chacun rend d'ailleurs au ministre des Finances, à sa courtoisie, à son délicieux talent de technicien lettré, un hommage qui n'est pas une simple habileté de style. Lui seul pouvait soutenir devant le parlement le poids de la discussion des nouveaux impôts, où la Chambre lui fut d'ailleurs fort clémente, si le Sénat fut moins docile.

Mais l'emprunt pressait plus encore. Car les avoirs du Trésor fondaient à vue d'œil. De grosses échéances, d'ailleurs normales, car il n'y eut jamais aucune exigence extraordinaire, se rapprochaient. On ne voulait à aucun prix être « en rouge » à la Banque Nationale, expression sinistre, à reflet de Cour d'Assises, mais qui veut dire simplement que le compte du Trésor eût été débiteur... comme en 1926.

Conséquence fatale de trois années d'imprévoyance et de trois mois d'atermoiements : il fallut passer par les conditions des banquiers.

Les banquiers... Il n'y a plus de « banquiers » en Belgique, il y a une banque. Et quelle banque ! Tout le monde la nomme, beaucoup la craignent, assez peu de gens l'aiment, mais personne n'ignore les immenses services qu'elle a rendus, depuis plus d'un siècle et sous quatre règnes, à la Belgique pauvre du régime hollandais, à la Belgique industrielle du XIX^e siècle, à la Belgique « impériale » de l'ère léopoldienne.

Prestige dû à l'ancienneté, à l'incomparable valeur des hommes, à la puissance des moyens. Mais hégémonie redoutable qui, après s'être imposée à toutes les autres banques — la dernière résistance ayant été emportée comme un bouchon de liège à la fin de 1929 — a fini par se dresser en face de l'Etat lui-même.

Le drame de l'emprunt de juillet 1931 est là. L'Etat avait besoin d'argent et il dépendait d'une seule banque, presque d'un seul homme, de lui dispenser, en mettant en jeu les rouages innombrables du placement des valeurs, dont la vraie commande est désormais en quelques mains. Et avec une indécence qui caractérise le régime, l'emprunt fut placé avant même que parût au « Moniteur » l'arrêté royal qui en réglait, pour les naïfs, les conditions. Mais pourquoi s'inquiéter de la signature du Roi, du moment qu'on a celle du Consortium ?

Des fonctionnaires tenus par le secret professionnel pourraient seuls dire jusqu'où va, et dans quels détails pénètre, l'emprise qu'exerce ainsi la finance privée sur la finance publique. L'ombre redoutable de Karl Marx profilerait sa menace sur ce chapitre de l'histoire de la concentration capitaliste...

AUTRICHE

Les théâtres subventionnés en Autriche et le nouveau stade de Vienne

La Schönerer Zukunft, de Vienne, publie, sous ce titre, cet intéressant article du Dr Eugen M. Kogon :

Les temps sont très durs pour l'art. L'on ne saurait toutefois affirmer qu'en ce temps de cachets de stars, les célébrités des tréteaux éprouvent des difficultés. La crise économique générale n'est d'ailleurs pas la seule épreuve que le théâtre ait à traverser actuellement ; il existe sans doute aussi une étroite corrélation entre la décadence du véritable art et la rémunération exagérée de ces soi-disant « as », qui, si on les compare aux productions du passé, se montrent assez souvent médiocres. S'il est vrai qu'une trop grande misère peut nuire parfois à l'art, il en va de même d'une trop grande richesse. C'est ainsi que, en ce qui concerne les théâtres subventionnés de Vienne, notamment l'Opéra et le Burgtheater, au si glorieux passé, il s'est produit, durant ces dernières années, une double crise : crise de qualité et crise financière. Prétendre remédier à celle-ci, tant que persistera celle-là — abstraction faite de toutes considérations économiques — est une entreprise fort aléatoire.

Pourquoi faut-il que l'Autriche paie 7 millions de schillings (1)

(1) Le schilling autrichien vaut environ cinq francs belges.

par an rien que pour permettre à une classe sociale favorisée (les prix des places aux théâtres subventionnés de Vienne sont exorbitants pour les Autrichiens-moyens) et à une certaine catégorie de snobs qui profitent des billets de faveur, de se faire jouer des pièces dont le moins que l'on puisse dire — soyons indulgents — est qu'elles sont le plus souvent dénuées de valeur réelle? Sept millions de schillings pour permettre à quelques rares chanteurs et comédiens réputés, dans un des plus pauvres Etats de l'Europe, de toucher des honoraires tellement élevés que nulle part au monde, même pas aux Etats-Unis, il n'en est payé de pareils? La Convention qui règle les gages des artistes en Allemagne fixe le maximum de ce que peut toucher un artiste allemand par soirée, à 650 RM., soit 1,100 schillings. Or, à Vienne, Maria Jeritza encaisse 4,000 schillings par soirée, Alfred Piccaver en palpe 2,500 et le contrat de ce dernier lui assure en outre un minimum de neuf représentations par mois durant huit mois; Lotte Lehmann, touche 2,300 schillings par soirée, Wilhelm Rode, 1,700 schillings douze fois par mois pour huit représentations effectives seulement; Maria Nemeth et Leo Slezak touchent chacun 1,700 schillings. D'après son contrat de régisseur, dont il reste encore quatre ans à courir, Franz Herterich, du Burgtheater, empoche, en plus de ses cachets de soirée, 2,800 schillings par mois, ce qui fait que, pendant la saison dernière, ses deux nouvelles mises en scène lui valurent 11,200 schillings chacune. Nombre d'artistes ont des engagements à vie, avec émoluments fixes et honoraires de soirée en plus.

Dans le but de mettre fin à ce scandaleux état de choses, un projet de loi fut déposé au Conseil national d'Autriche, projet qui mettrait l'intendant général des théâtres nationaux dans l'obligation de dénoncer les contrats existants et d'en signer de nouveaux établis sur des bases considérablement limitées. Il n'y a cependant rien à espérer si l'on se borne à des mesures générales de ce genre. En effet, aussi longtemps que l'on ne sera pas arrivé à relever le niveau de la qualité des pièces et que l'on n'aura pas diminué le prix d'entrée, les scènes nationales ne cesseront pas d'être ce qu'elles sont : des entreprises de luxe de valeur artistique douteuse et d'un déficit financier certain. Aussi bien, peut-on se demander si l'on n'en arrivera pas à voir les derniers habitués indigènes de l'Opéra et du Burgtheater abandonner définitivement ces scènes

aux touristes étrangers, pour aller se réfugier au nouveau Stade de Vienne?

* * *

Moyennant la coquette dépense d'environ 7 millions de schillings, la municipalité de Vienne a créé ce Stade. Cet édifice gigantesque qui peut contenir 60,000 spectateurs et qui comprend trois parties distinctes : une immense scène centrale, un vélodrome et une piscine de natation et de sports nautiques, constitue un avertissement pour les théâtres nationaux. Le 25 juillet eut lieu, dans ce stade, un grand spectacle socialiste, avec 4,000 acteurs et figurants reconstituant l'évolution économique à travers les âges, depuis les corporations du moyen âge jusqu'à la « lutte finale » de nos jours entre le capital et le travail. La citadelle du capitalisme, symbolisée par une puissante tour qui se dressait au centre de la scène, fut, bien entendu, finalement prise et transformée en une tour de l'Internationale.

« Des milliers de drapeaux rouges » écrit l'*Arbeiter-Zeitung* de Vienne, saluèrent cette victoire, et des milliers de torches, allumées aux sommets du Stade, acclamèrent l'aube des temps nouveaux... » Mais laissons de côté toutes considérations d'ordre secondaire : que, par exemple, la construction d'un Stade de 7 millions, en notre Autriche appauvrie, pourrait sembler un fol gaspillage, une dépense somptuaire provocante; que cet édifice a, pourrait-on dire, une tonalité rouge par trop accentuée, bien que construit avec le produit des impôts payés par la bourgeoisie; enfin que, étant donné le cadre dont l'entoure le paysage, sans aucun doute l'un des plus beaux d'Europe, souffre de nombreux défauts techniques; faisons abstraction de tout cela, l'essentiel à retenir, c'est le fait que les socialistes autrichiens ont montré encore une fois, et de façon éclatante, combien ils savent mettre de force symbolique dans les choses et à quel point ils s'y entendent à les faire servir à leur conception du monde et à leurs buts politiques, tandis que le théâtre bourgeois se meurt faute d'idées, étouffé par son esprit capitaliste borné. Le génie de l'art ne reste pas à la longue fidèle à ceux qui prennent le char de Thésis pour un coffre-fort inépuisable; il accompagne la foi, l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice. Les scènes autrichiennes, de même d'ailleurs que le théâtre en général, ne sauraient résister contre le Stade que si elles retournent aux sources vives de l'art véritable.

PARQUETERIE

François Brausch

3, rue du Bien-Être

BRUXELLES (Scheut) Téléphone 26 72 75

Faites recouvrir vos planchers
par un Parquet Tapis du
système FRANÇOIS BRAUSCH
(Brevet Belge n° 333074)

en chêne de Hongrie sur triplex
à partir de fr. 80.00

Quatre-vingts francs par m²

GARANTIE ABSOLUE

720

W·H·SMITH & SON
BRUXELLES



ENGLISH BOOKSHOP

Vous offre un assortiment le plus complet des

Livres, Journaux, Revues et Périodiques

Anglais ou Américains

par numéro ou par abonnement

SERVICE SPÉCIAL POUR LA PUBLICITÉ
DANS TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

Le plus beau choix de gravures anglaises et françaises
Papeterie anglaise, de luxe et courante. Porte-Plume Réservoir

Rue du Marché-aux-Herbes, 78, Bruxelles

(entre Grand'Place et Galeries St-Hubert)

CONSOLIDATED AND CHICAGO

Téléphone : 568,99

PNEUMATIC TOOL S. A.

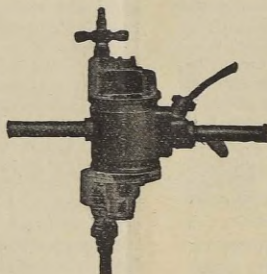
Télégr. : Caulking-Bruxelles

54, rue de la Bienfaisance, Bruxelles

Compresseurs d'air de 1/2 HP. à 1900 HP.

Outillage pneumatique :

Marteaux à river, buriner, etc. « Boyer »
 Foreuses pneumatiques « Little Giant »
 , , « Red Giant »
 Brise-blocs d'un puissant rendement
 « CP-114 »
 Marteaux perforateurs « CP-8, 10, 5, 6 »
 Marteaux piqueurs « Little Giant »
 Marteaux détartrateurs.



Outillage électrique ordinaire :

Foreuses « Little Giant »
 Tourne-vis « Little Giant »
 Serre-boulons « Little Giant »
 Taraudeuses « Little Giant »
 Meules « Little Giant »
 Machines à rectifier « Little Giant »
 Marteaux « Little Giant »

Tous ces outils, en plus d'une polisseuse, sont également construits pour le « Hicycle », outillage à haute fréquence

Le meilleur outillage du monde

749

300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
 retenez ce chiffre
 et
 soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102

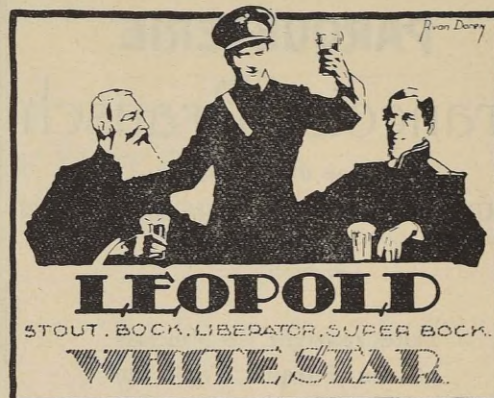
BRASSERIE TIVOLI S. A.

51, RUE PYCK, ANVERS

Brasserie royale d'exportation
 Spécialité de bières fines

Diplôme d'honneur à toutes les grandes
 expositions

838



Les reines des bières

Les bières des Rois